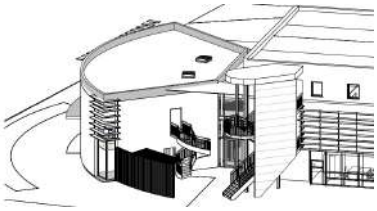

Travaux d'extension et de réaménagement de la maison du don de l'Etablissement Français du Sang de Metz-Tessy

2 Chemin des Croiselets

74370 Epagny Metz-Tessy

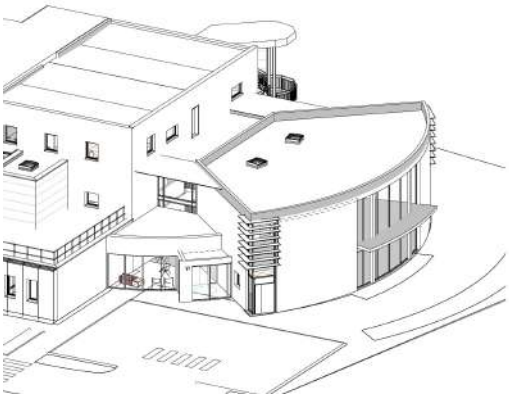

MAITRE D'OUVRAGE
EFS Auvergne Rhone Alpes
111 rue Elisée Reclus
69153 - CS 20617 DECINES - France

ARCHITECTE :
EUTOPIA ARCHITECTURE
10, Rue Marius Patinaud
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 46 15 22
Mél : contact@eutopia.fr

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :
MD-ECOBAT
42, Boulevard Antonio Vivaldi
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 06 85 15 94 96
Mél : mdufour@md-ecobat.com

BE FLUIDES :
COGIFLUIDE
51, Rue Sibert, Parc Novacierie Bât. 54
42400 SAINT-CHAMOND
Mél : contact@cogifluide.com

BE STRUCTURE :
BOST Ingénierie
1997 Rue Jean Rostand
42350 La Talaudière
Tél : 04 77 43 01 90
Mél : contact@bost-ing.com

Lot n°1

DEMOLITION - MACONNERIE

C.C.T.P. - D.P.G.F. Consultation 2026EFS_AURA464

Dossier	MD-0094
Date	15/04/2026
Phase	DCE
Indice	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.1 **Prescription Générales**

1.1.1 **Définition de l'opération et intervenants**

L'opération a pour objet de réaliser les travaux d'extension et de réaménagement de la maison du don de l'Établissement Français du Sang situé au 2 chemin des Croiselets à EPAGNY METZ-TESSY (74370)

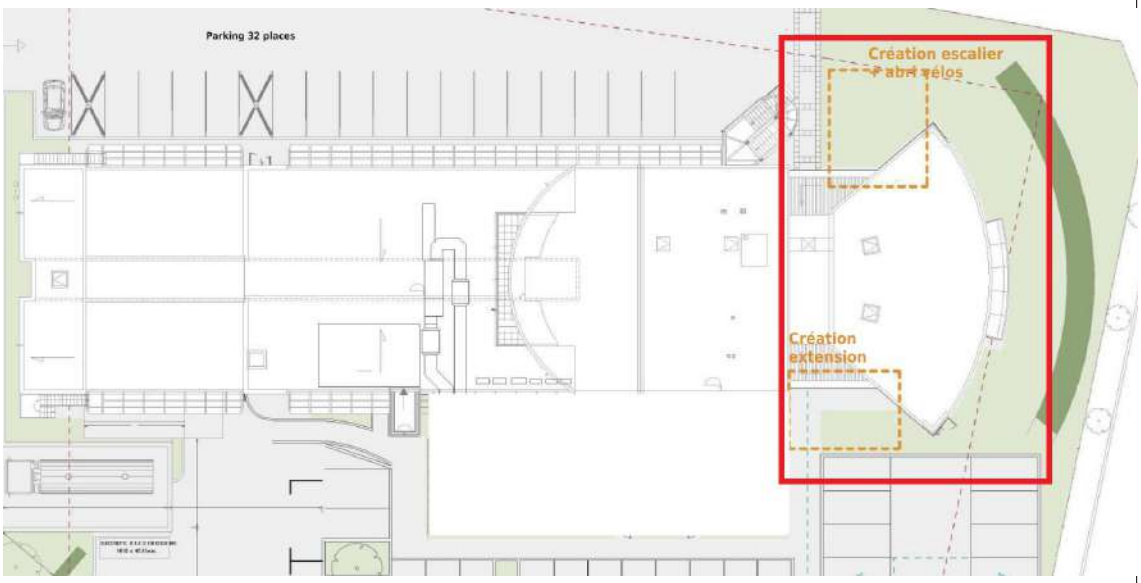

Les corps d'état concernés sont définis ci-après :
Lot n°1 DEMOLITION - MACONNERIE
Lot n°2 ETANCHEITE
Lot n°3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE
Lot n°4 PLATRERIE - PLAFOND - PEINTURE
Lot n°5 MENUISERIE INTERIEURE BOIS
Lot n°6 SOLS SOUPLES
Lot n°7 CVC - PLOMBERIE
Lot n°8 ELECTRICITE
Lot n°9 BUNGALOWS PROVISOIRES

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.1.2

CCTP - Cahier des Clauses Techniques Particulières

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet de définir l'ensemble des prestations et leurs modes d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif, l'entreprise devant l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages qui lui sont demandés.

Les références à des marques commerciales, spécifiées au cours du présent CCTP, ont pour objet de préciser la référence de valeur qualitative (Technique ou Architecturale) souhaitée ou imposée selon les cas.
L'entrepreneur peut proposer d'autres marques ou types à l'approbation du maître d'œuvre, dans la mesure où ces propositions sont qualitativement supérieures ou égales à la référence de base.
A l'appui de ses propositions, l'entrepreneur doit fournir obligatoirement les documents nécessaires à l'appréciation de l'équivalence qualitative

1.1.3

Décomposition de Prix Global et Forfaitaire

La Décomposition de Prix Global et Forfaitaire (DPGF) comporte des quantités qui sont données à titre indicative.
L'ensemble des quantités seront à contrôler par l'entreprise titulaire du lot et seront renseignés, si le besoins est, dans le DPGF.
Seules la description et la localisation des ouvrages sont contractuelles.
L'entreprise doit remettre un prix global et forfaitaire pour l'ensemble des prestations décrites au CCTP en prenant en compte l'ensemble des dispositions sécuritaires, de phasage, d'hygiène et autres... suivant documents joints à l'appel d'offre.
L'entreprise en doit la vérification et la validation. Elle a toute latitude pour modifier ou compléter ce document.

1.1.4

Limites de responsabilité

Le présent document précise uniquement les objectifs techniques et architecturaux à atteindre.
Les éventuelles dimensions données au sein du présent document sont donnés à titre indicatif et devront être validées par l'entreprise et son bureau de contrôle dans le cadre de son offre.

L'entreprise prend à sa charge les études nécessaires à la réalisation de son ouvrage

En aucun cas, la responsabilité de la Maîtrise d'oeuvre ne pourra être engagée pour ce qui concerne le dimensionnement des éléments de fixations et d'ordre structurel, dans le sens ou l'entrepreneur de part sa spécialité doit fournir les notes de calculs et justifications nécessaires pour validation par le bureau de contrôle avant tout démarrage de ses prestations.

Dans le cas où l'entreprise modifie la définition des dits ouvrages de support, elle devra le faire au sein d'une annexe et la joindre à son offre. Faute de quoi, l'entreprise accepte sans réserves les prestations demandées.

1.1.5

Documents Référentiels

Les matériaux mis en oeuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes aux documents normatifs : normes, lois, décrets, circulaires etc en vigueur.

Les ouvrages seront exécutés en conformité avec l'ensemble des règles professionnelles applicables et notamment :
- Documents Techniques Unifiés DTU
- Normes techniques
- Avis Techniques
- REEF
- Etc...

Les matériaux utilisés seront conformes aux normes françaises et européennes applicables à ceux-ci, avec notamment :
- Matériau avec marquage NF et CE
- Titulaire d'un Procès Verbal d'essai en cours de validité
- Labels, classements et autres suivant typologie des ouvrages
- Etc...

Les entreprises devront respecter le fascicule 70 concernant la fourniture et l'exécution des travaux de pose et de réhabilitation de canalisations d'eau fonctionnant à écoulement à surface libre et en particulier en ce qui concerne la conception des réseaux EU/EV/EP, la qualité des produits et matériaux ainsi que leur mise en oeuvre.

Les entreprises devront respecter le fascicule 71 concernant la fourniture et l'exécution des travaux de pose et de réhabilitation de canalisations d'eau fonctionnant à écoulement sous pression et en particulier en ce qui concerne la qualité des produits et matériaux ainsi que leur mise en oeuvre.

Le marquage CE étant de nature réglementaire et obligatoire pour les produits de construction, n'est pas systématiquement rappelé au sein du présent CCTP.

L'entrepreneur doit connaître tous les règlements, lois, etc afférents à sa spécialité.
Il ne sera toléré aucune dérogation aux règles édictées, et le fait, par l'entrepreneur de ne pas s'y conformer strictement, entraînera le refus systématique par la Maîtrise d'oeuvre des ouvrages non conformes.
L'entrepreneur assumera l'ensemble des frais engendrés consécutifs à des prestations non conformes.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.1.6 **Documents de Consultation**

Chaque point technique devra être conforme aux exigences du Maître d'Ouvrage (Plans, Coupes, Élévations, Plans de détails, etc. .).
Dans le cas d'incohérence entre le CCTP et ces plans, ce sont les plans qui priment. Cependant, l'entreprise devra en informer le Maître d'œuvre
En aucun cas, l'entreprise ne pourra faire valoir un quelconque supplément à son offre, du fait d'une incohérence non soulevée au moment de la remise de son offre.

1.1.7 **Vérifications des côtes sur plans**

Avant toute exécution, l'entrepreneur du présent lot est tenu de vérifier l'ensemble des côtes portées sur les plans qui lui sont remis.
En cas d'erreurs ou de manque d'information, Il devra immédiatement le signaler au Maître d'oeuvre et proposer les solutions permettant de réaliser les travaux.

1.1.8 **Connaissance des lieux**

L'entrepreneur du présent lot ne saurait prévaloir postérieurement à la consultation du marché d'une connaissance insuffisante des lieux, sites, limites de terrains d'implantation des ouvrages, état des supports, non plus que tous les éléments locaux, tels que: nature des sols, moyen d'accès, conditions climatiques, manques d'informations et sujétions diverses en relation avec l'exécution de ses travaux.

En aucun cas les entreprises ne pourront arguer d'une méconnaissance des lieux pour se soustraire à leurs obligations, ou réclamer des suppléments de prix.

1.1.9 **Responsabilités Collectives**

Conformément au décret du 8 Janvier 1965 concernant la sécurité des personnes, toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des personnes extérieures à la réalisation du chantier (passants, visiteurs, etc) ainsi que toutes personnes participant aux travaux devront être prévues à la charge de l'entrepreneur.

Bien que la responsabilité de Maître d'Œuvre ne puisse en aucun cas être mise en cause à ce titre, l'entrepreneur ne pourra refuser de compléter ou d'améliorer les mesures de protection déjà prises si elles sont jugées insuffisantes.

L'Entreprise doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la protection de ses matériaux et de ses ouvrages, contre le risque de vol, détournement, et dégradations de toute origine (vandalisme, climat …) et ce jusqu'à la réception des travaux.
De plus, pendant l'exécution de ses travaux, l'Entreprise doit :
- d'une part, prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradations aux matériaux ou ouvrages des autres entreprises. Elle reste responsable des conséquences résultantes aux infractions à ces obligations
- d'autre part, prendre toutes les protections nécessaires vis-à-vis des ouvrages existants et autres tels que mobilier, équipement …
Elle assumera les frais de remise en état pour toute dégradation éventuelle. En aucun cas, ces frais ne pourront être supportés par le Maître d'Ouvrage.

L'entreprise aura notamment à sa charge :

- échafaudages, nacelles et tous autres moyens d'accès pour réalisation de ses prestations
- moyens de levage éventuels pour mise en place de ses éléments
- l'établissement de toutes protections et dispositions permettant le montage des matériaux, la dépose des ouvrages, la descente et l'évacuation et/ou le tri de ses gravois, sans risque pour les personnes, piétons et pour les constructions proprement dites ou voisines
- le repliement de ses installations
- la remise en état des lieux et des abords, y compris nettoyage et enlèvement et/ou tri des gravois.

NOTA : les prix unitaires de l'Entreprise devront comporter l'ensemble des sujétions d'exécution, notamment en ce qui concerne les moyens nécessaires (échafaudages, nacelles …) à mettre en œuvre pour réaliser les prestations décrites au sein du devis.

1.1.10 **Plans d'Exécution**

Le dossier de consultation définit les principes fonctionnels des ouvrages, les plans d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur établit à ses frais tous les plans des ouvrages y compris les plans dits d'atelier et de chantier comprenant :
- les nomenclatures correspondantes,
- les notes de calculs,
- les détails et épures,
- les caractéristiques des matériels proposés,
- tous documents indispensables à la parfaite définition et exécution des ouvrages et à la mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des ouvrages impliqués.

L'ensemble de ces plans devront être visé par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.1.11 **Réception des supports**

Les DTU précisent les tolérances, planimétries, états des surfaces, arases, etc, des différents ouvrages.

Chaque entreprise devra la réception des supports réalisés par un autre corps d'état, en cas de litige, l'entreprise devra en informé le Maître d'œuvre dans les meilleurs délais
L'exécution des travaux implique l'acceptation des supports sans réserve.

1.1.12 **Nettoyage de Chantier**

L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention. Le chantier devra être maintenu dans le plus grand état de propreté.

Dans le cas contraire, le maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de nommer et faire venir une entreprise indépendante, dès le deuxième rappel, pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avérerait pas satisfaisant.

Les frais occasionnées seront supportés par les entreprises concernées ou le compte prorata si les responsabilités ne peuvent être établies.

1.1.13 **Tris et recyclage des déchets**

Dans un souci de respect environnemental, de valorisation et de recyclage des déchets, il sera mis en place un tri des déchets

La gestion des déchets devra prendre en compte les points suivants.
- diagnostics et repérages avant démolition
- désignation et quantitatifs des matériaux à évacuer
- méthodologies prescrites
- recyclage sur place (terrassements, démolitions, ..)
- réduction des débris et chutes : calepinages et optimisation
- plan d'installation de chantier (collecte, flux, stockage et évacuation)
- procédures d'alerte sur chantier et actions correctives
- suivi des déchets (BSD et justification de valorisation)

Cette démarche devra être intégré au sein chaque entreprise

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.1.14 **Frais à prévoir**

L'entreprise devra incorporer à l'étude de son prix les frais lui incombant :
- Les frais divers découlant du CCTP et de son Annexe tels que frais de voirie, frais de mise en décharge, les consommations pour le bureau de chantier, les compteurs et consommations d'eau et électricité, les clôtures éventuelles, etc,....
- Les moyens de levage et d'approvisionnement des matériaux
- Matériel adapté pour les travaux en hauteur
- Les dossiers des ouvrages exécutés

- Les prix forfaitaires comprennent toutes les fournitures, façons et accessoires nécessaires au parfait achèvement des ouvrages en conformité avec l'art de bâtir et avec les lois et règlements en vigueur, même si certaines de ces fournitures ou façons ne sont pas expressément mentionnées dans les documents relatifs à ces ouvrages.
- Les entrepreneurs ne pourront pas modifier ultérieurement leur prix forfaitaire en invoquant une définition insuffisante des travaux qu'ils sont présumés connaître parfaitement au moment de l'établissement de ce prix.

- "Les dépenses communes d'investissement sont imputées en fonction des lots suivants :
  - Lot Démolition-Maçonnerie pour :
    - Bungalow base vie de chantier
    - Barrières extérieures de 2.00 m ht pour fermeture base vie
    - Portail double portes battantes pour accès véhicules à la parcelle
    - Bennes de chantier pour tri sélectif des déchets
    - L'organisation des cheminements (piétons, véhicules, engins etc.)
    - Les voies d'accès piétonnes pour accéder à pied propre jusqu'à la zone cantonnement
    - L'emplacement des zones de stationnement pour les véhicules des entreprises
    - Les panneaux réglementaires de chantier et de permis de construire à définir en phase de préparation de chantier (portant les indications habituelles : maitrise d'ouvrage et d'œuvre, intervenants et entreprises, photos, présentation du projet, etc...). Ce panneau sera réalisé suivant les indications du maître d'œuvre. La dépose et l'enlèvement en fin de chantier sont de fait inclus à la prestation.
    La signalisation réglementaire "port du casque obligatoire" "chantier interdit au public" "piétons passez en face" etc… et balisage nocturne
    - Panneau de 1.50 x 2.00 m de dimensions environ
    - L'implantation des voies de circulation
    - La fourniture et l'implantation des zones de stockage des bennes, zone de tri et de gestion des déchets de chantier
    - L'implantation des engins de manutention type grue et autres
    - Protection des arbres existants sur emprise chantier
    - Branchements provisoire de chantier eau, électricité, téléphone depuis les réseaux publics avec armoire de chantier, coffrets et sous compteurs, retrait et enlèvement en fin de chantier y compris tranchées
    - Réseau provisoire d'assainissement des eaux usées, eaux vannes des sanitaires de chantier
    - Alimentation pour la grue
    - Nettoyage hebdomadaire de la base vie
  - Lots techniques pour :
    - Le plombier et l'électricien assureront la distribution des énergies depuis les points de distribution mis en œuvre par le maçon jusqu'aux différents niveaux du bâtiment.
  - Lot Plâtrerie-Peinture-Plafond pour :
    - Pré-nettoyage de chantier pour les Opérations Préalables à la Réception
    - Pré-nettoyage de chantier pour la réception
  - A la charge du maître d'ouvrage :
    - Nettoyage final de livraison par une entreprise spécialisée

- Les dépenses communes de consommation sont imputables au compte prorata. La gestion du compte prorata est à charge du titulaire du marché lot Démolition-Maçonnerie. Cela concerne notamment les dépenses de consommation d'eau et d'électricité, toute dépense qui serait portée expressément au débit du compte soit par les documents contractuels soit par une décision des entreprises.
- Ces dépenses seront réparties au prorata du montant des situations cumulées de chaque entrepreneur. A ce titre chaque lot du marché prévoit dans son offre un montant compensatoire à reverser à l'entreprise adjudicataire du lot "Gros-oeuvre" et dudit compte prorata."

1.2 **Installation de chantier**

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.2.1	**Installation de chantier et de sécurité** Le présent poste comprend la réalisation de l'installation de chantier et de sécurité suivant des caractéristiques suivantes : - Les accès au chantier (véhicules et piétons) et leurs portails et portillons (nature, largeur et hauteur) - L'organisation des cheminements (piétons, véhicules, engins etc.) - Les clôtures de chantier - Les voies d'accès piétonnes pour accéder à pied propre jusqu'à la zone cantonnement - L'emplacement des zones de stationnement pour les véhicules des entreprises - Les panneaux réglementaires de chantier et de permis de construire à définir en phase de préparation de chantier (portant les indications habituelles : maitrise d'ouvrage et d'œuvre, intervenants et entreprises, photos, présentation du projet, etc...). Ce panneau sera réalisé suivant les indications du maître d'œuvre. La dépose et l'enlèvement en fin de chantier sont de fait inclus à la prestation. - La signalisation réglementaire "port du casque obligatoire" "chantier interdit au public" "piétons passez en face" etc… et balisage nocturne - Panneau de 1.50 x 2.00 m de dimensions environ - L'implantation des voies de circulation - L'implantation des zones de stockage des bennes - L'implantation des engins de manutention type grue et autres - L'implantation de la zone de tri et de gestion des déchets de chantier - Branchements provisoire de chantier eau, électricité, téléphone depuis les réseaux publics avec armoire de chantier, coffrets et sous compteurs, retrait et enlèvement en fin de chantier y compris tranchées - Réseau provisoire d'assainissement des eaux usées, eaux vannes des sanitaires de chantier Etc ... - Protection des arbres existants sur emprise chantier <u>Installation de la base vie :</u> - Une installation de chantier commune, conforme aux normes, avec au minimum : - Une salle de réunion - Un réfectoire (avec chauffage et eau chaude) - Des toilettes (toilettes chimiques proscrits) - La base vie sera installée sur une zone approuvée par le Maître d'oeuvre et le coordinateur SPS - Cette installation sera maintenue pendant toute la durée du chantier - La base vie devra impérativement être entretenue toutes les semaines - Chaque module devra être équipé de tables et chaises en nombre suffisant - La salle de réunion devra comprendre une imprimante, des supports pour afficher tous les plans d'exécution du chantier, le planning, les règles de sécurité et le plan d'installation de chantier. - Compris raccordement électrique, en eau, évacuation EU et Telecom de l'ensemble de l'installation - Des panneaux supplémentaires pourront être demandés par la Maîtrise d'Ouvrage.				
(A)	1 ENS A = **1 ENS** ***Localisation*** *:* *Installation de chantier pour l'ensemble du bâtiment*	**ENS**	**1**	€	€
1.2.2	**Constat d'huissier / Avant et Après travaux** Le présent poste comprend la réalisation d'un constat d'huissier Avant et Après travaux, avec : - Constat de l'état des ouvrages dans le cadre des travaux TCE et établi avant tout commencement des travaux par un huissier de justice. - Expertise préalable de tous les ouvrages existants mitoyens ou contigus - Démarches et formalités administratives auprès des parties concernées par les travaux - Droits d'accès et de passage provisoire pendant les travaux - Ce constat portera sur l'ensemble des éléments constitutifs de ces ouvrages. - Compris remise d'un exemplaire complet avec photos au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre.				
(A)	1 ENS A = **1 ENS** ***Localisation*** *:* *Constat d'huissier / Avant et Après travaux pour les bâtiments mitoyens*	**ENS**	**1**	€	€
1.2.3	**Pour Mémoire : ERP 5ème catégorie - Public seulement au RDC**				

Installation de chantier

Total H.T. : _____€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.3 **Généralités**

1.3.1 **Rapport géotechnique**

Un rapport géotechnique de conception a été établi par KAENA GEOTECHNIQUE

Kaéna
GÉOTECHNIQUE
Gagnons sur le terrain

ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG

Extension Site Metz-Tessy

METZ-TESSY (74)

Dossier n° 21.13350.C

Rapport d'étude géotechnique
Mission de Conception Phase Avant-Projet
G2AVP

*Nota:
L'entreprise devra avant le remise de son offre se référer au rapport d'étude de sol et se rendre sur place pour estimer l'ampleur des travaux et les possibilités de stockage
Aucun supplément dû à une mauvaise appréciation des travaux ne sera accordé après la remise de l'offre

La quantité indiquée est un cube forfaitaire compté au m3 non foisonné à vérifier par l'entreprise en phase consultation. Cette quantité peux etre réajustée par l'entreprise à la hausse ou à la baisse dans la colonne qté entreprise de la DPGF. En aucun cas, celle-ci ne pourra être remise en cause en phase travaux

Ces dispositions sont considérées inclues dans chaque article ci-après. Les articles ci-après donnent une indication sur le volume de la prestation à exécuter, les modalités décrites au sein du rapport sont réputées connues et systématiquement inclues à la prestation.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.3.2 **Généralités du BET Structure**

Les généralités du BET Structure sont considérées inclues dans chaque article ci-après.
En cas de contradiction sur les béton et classe d'exposition, se référer aux indications des plans Structure

ADRESSE DU PROJET :

Pays: France
Département: 74
Ville: Metz-Tessy
Rue: 2 chemin des Croiselets

NIVEAU +0.00 (Fini RDC): **468.30 NGF**
- Garde au gel à respecter (78 cm minimum).

70

ZONE CARACTERISTIQUE DU PROJET :

Neige: Zone : E
Vent: Zone : 1
Sismicité: Zone : 4
Catégorie du bâtiment: IV

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR LA STRUCTURE BA :

BÉTON : Suivant la norme NF EN 206-1, obtenir les résistances minimales suivantes:

N° de classe	Type d'ouvrage	béton
XC1	Murs	C25/30
XC1	Dalle, Poteaux, Poutres,	C25/30
XC2	Longrines, Soubassements, Fondations	C25/30
	- Décoffrage des sous-faces de poutres et dalles après 28 jours, sauf dispositifs spéciaux d'étaiements.	

Stabilité au feu : 2H pour tous les éléments de structure:

ACIERS : Type HA FeE 500 conditions de cintrage suivant normes. Les éléments principaux doivent appartenir aux classes B ou C.
Les aciers pliés puis dépliés seront du type ADX FeE 240, ou type super NERSAM S NP.
Enrobage: 3 cm mini

LIAISONS : Assurer la continuité des aciers de chaînages (angles et intersections) prévoir les attentes pour poteaux, chaînages verticaux, murs banchés.

COORDINATION : Voir avec l'architecte et les autres corps d'états les réservations nécessaires, faire un rapprochement avec les plans d'architecte en cas de divergence, en informer le bureau d'études avant de couler les ouvrages concernés.

RECOMMANDATIONS POUR LES FONDATIONS suivant étude géotechnique :

NIVEAU D'ASSISE :

- Les profondeurs indiquées pour les fonds de fouilles sont indicatives, lors du terrassement l'entrepreneur modifiera ces altitudes,
  *suivant l'étude géothechnique amenée au dossier : 21.13350.C METZ TESSY - G2 PRO 2021
  *suivant les hypothèses à vérifier à l'ouverture des fouilles.
  pour obtenir l'ensemble des conditions suivantes à l'ELS :
  l'ensemble des fondation devra être ancré de 30 cm minimum dans la formation 2, couche gravelo-sableuse.

-obtenir en fond de fouille une contrainte admissible du sol > 0.5 MPa. ELS (0.1MPa=1bars)

- Garde au gel à respecter (90 cm minimum). **Gros béton jusqu'au bon sol**
- Redan gros béton entre différence d'assise de fondations, respecter la règle des 3 (horizontal) pour 2 (vertical)
- Le fond de fouille sera cureté avant coulage. Prévenir le bureau d'études avant coulage en cas de nappe phréatique, ou de point dur

- Les hauteurs de gros béton indiquées sont des hauteurs estimées en fonction des essais de sol réalisés par le géotechnicien, ces hauteurs seront à vérifier et à valider à l'ouverture des fouilles en phase chantier, elles devront impérativement être descendues au bon sol et être adaptées en fonction de l'existant.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.4 **Travaux préparatoires - Démolition**

1.4.1 **Barrière anti-poussière modulaire et temporaire pendant travaux**

1.4.1.1 **Barrière anti-poussière modulaire et temporaire en films plastiques**

Le présent poste comprend la fourniture et misse en oeuvre de barrière anti-poussière modulaire et temporaire, disposant des caractéristiques suivantes :
- Repérage préalable des zones à isoler
- Vérification de la planéité des sols et plafonds
- Protection des existants avant mise en pression des poteaux
- Dépose de dalles de faux plafond ponctuellement et repose en fin de travaux

- Structure composée de poteaux télescopiques à mise en pression entre sol et plafond, réglables en hauteur et avec système de blocage sécurisé
- Têtes et embases antidérapantes protégeant les supports existants
- Ecrans souples anti-poussière assurant une séparation parfaitement étanche entre zones de travaux et zones occupées
- Systèmes de fixation rapides (rails, clips, bandes auto-agrippantes ou équivalent)
- Mise en œuvre sans perçage ni dégradation des ouvrages existants
- Résistance mécanique suffisante pour un usage en environnement de chantier
- Étanchéité parfaite à l'air et aux poussières fines
- Traitement des jonctions, angles et points singuliers par adhésifs ou accessoires adaptés
- Matériaux lavables, réutilisables en fonction des phases et conformes aux exigences de sécurité

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

- Dispositif ne présentant aucun danger pour les usagers ou les intervenants
- Stabilité garantie même en cas de passages fréquents à proximité
- Respect des cheminements et issues de secours

- Dépose complète du dispositif en fin de phase
- Évacuation des éléments temporaires
- Nettoyage des zones concernées
- Remise en état à l'identique des supports

Principe de barrière anti-poussière donnée à titre indicatif

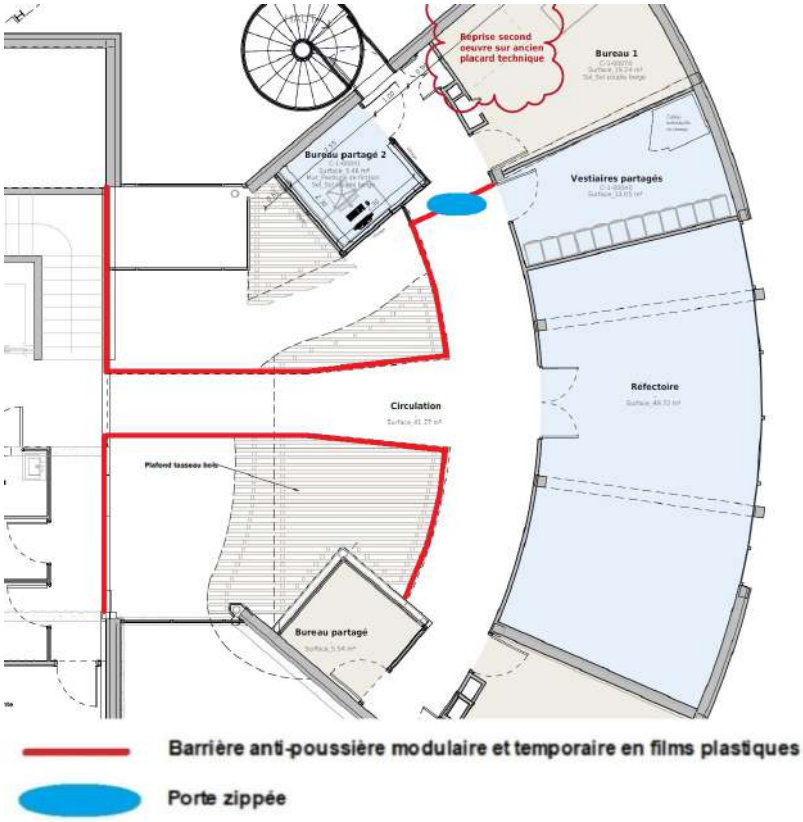

(A) 17.50ml+15.50ml = 33,00 ML

A = **33,00 ML**

Localisation *:*

En fermeture de la zone chantier en limite des zones non impactées par les travaux

ML	**33,00**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.4.1.2	**Plus Value pour mise en place d'une porte zippée**				

Plus Value pour mise en place d'une porte zippée, disposant des caractéristiques suivantes :

- Porte hermétique de 1,00 x 2.00 m ht environ, équipée d'une fermeture éclair et d'un système de pose adhésive, garantissant ainsi une isolation parfaite et étanche à la poussière.
- Tout ajustement nécessaire au sol à l'aide d'une tige filetée et d'un patin antidérapant, assurant un maintien stable suivant recommandation du fabricant du système.

(A) 1u = 1 U

A = **1 U**

***Localisation** :*
Porte dans fermeture de la zone chantier en limite des zones non impactées par les travaux

U	**1**	€	€

1.4.2	**Fermeture provisoire sur emprise existant/extension de 2.75 x 2.50 m ht environ**				

Le présent poste comprend la fourniture et pose d'une fermeture provisoire en panneaux bois extérieur ou en panneau de bardage métallique disposant des caractéristiques suivantes :
- Fermeture provisoire après dépose du châssis/sas d'entrée actuel entre existant et extension sur la hauteur du RDC
- Le châssis de l'étage sera déposé puis remplacé par le titulaire du lot Menuiseries extérieures
- Fermeture en panneaux bois ou bardage métallique ondulé compris ossature support de fixation dans structure porteuse en maçonnerie béton armé
- Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc.
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs

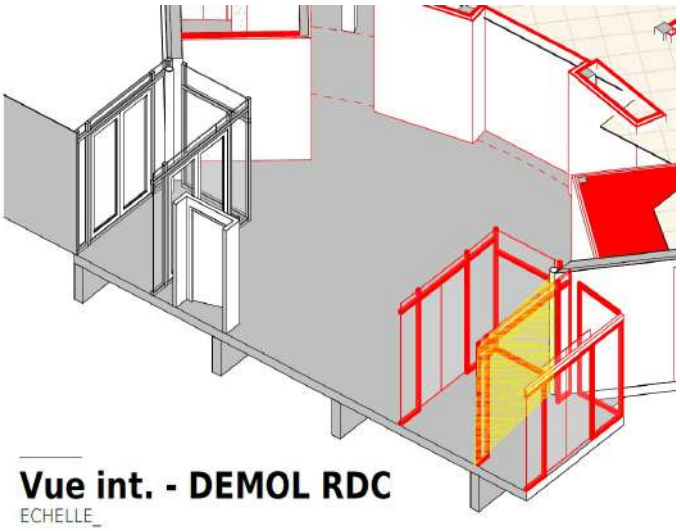

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Dépose de la fermeture provisoire en fin de phase y compris évacuation en décharge réglementée.				
(A)	1u = 1 U A = **1 U**				
	Localisation *:* *Fermeture provisoire sur emprise existant/extension*				
		U	**1**	€	€
1.4.3	**Protection du sol béton existant conservé avant travaux de démolition de l'escalier BA**				
	Le présent poste comprend la fourniture et mise en place dès le début des travaux de démolition et rénovation, d'un dispositif de protection provisoire du sol béton ciré existant conservé, avec : - Mise en place en déroulé du film polyane étanche aux différents produits utilisés pendant les travaux, y compris relevé sur plinthes, - Mise en place de panneaux agglomérés, contreplaqués ou autres pour protection contre les chocs - Maintient et reprise nécessaire en phase chantier - Enlèvement de l'ensemble en fin de chantier.				
	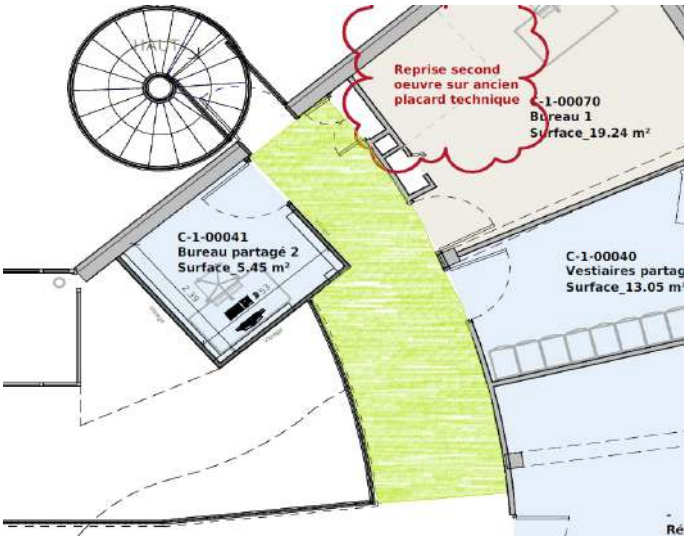				
(A)	12.50m² = 12,50 M2 A = **12,50 M2**				
	Localisation *:* *Protection du sol béton existant conservé à proximité de la zone de l'escalier avant travaux de démolition de l'escalier BA*				
		M2	**12,50**	€	€
1.4.4	**Déconstruction et évacuation de l'escalier intérieur hélicoïdal béton**				
	Le présent poste comprend la déconstruction et évacuation de l'escalier intérieur hélicoïdal béton sur emprise futur partagé 2, avec : - Protection des ouvrages contigus, échafaudage adapté et sécurité - Dépose de la main métallique de l'escalier - Dépose des habillages bois périphériques et habillage bois en tête du mur BA - Déconstruction par tous moyens manuels ou mécaniques approprié des marches de l'escalier BA ainsi que du fut central et mur béton central - Toutes manutentions, roulage, chargement des gravois, évacuation des déchets et matériaux				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

- A cette étape de déconstruction, doit rester seulement :
  - La partie de mur en béton armé donnant sur l'extérieur
  - La partie de mur en béton armé opposé à celle donnant sur l'extérieur (En jaune ci-dessous)

Toutes les parties en rouge ci-dessous doivent être déconstruite

- Il est ensuite prévu dans les chapitres ci-après du présent CCTP
  - La RSO dans le mur opposé à celle donnant sur l'extérieur (En jaune ci-dessous)
  - La poutre sur emprise du bureau médecin 2
  - La dalle BA qui viendra sur l'emprise de l'escalier actuel pour former le Bureau partagé 2 C-1-00041 au R+1

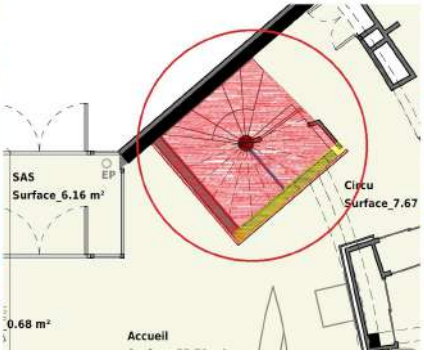

Vue en hauteur depuis le R+1

Vue depuis le rez de chaussée

(A) 1 FT

A = **1 FT**

***Localisation** :*

Déconstruction et évacuation de l'escalier intérieur hélicoïdal béton suivant repérage ci-avant

FT	**1**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.4.5 **Pour Mémoire : Dépose du mur rideau extérieur existant charge lot 3 MEN EXT ALU**

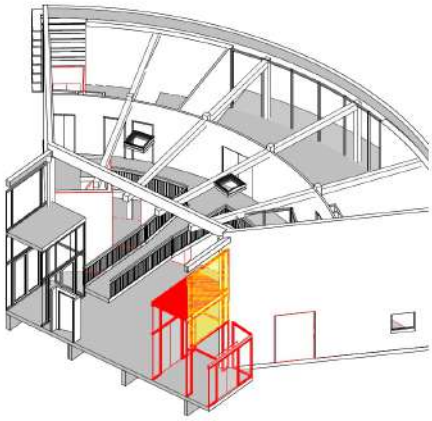

LE MUR RIDEAU REPRESENTE EN JAUNE CI-DESSUS EST PREVU D'ETRE DEPOSE AU LOT MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE

1.4.6 **Déconstruction du Sas d'entrée**

- Protection des ouvrages contigus, échafaudage adapté et sécurité
- Déconstruction par tous moyens manuels ou mécaniques approprié de l'ensemble du sas d'entrée (Ossature vitrage, plafond, etc)
- Seul la partie de mur rideau indiqué en jaune ci-avant sera déposé par le titulaire du lot Menuiserie extérieure aluminium
- Toutes manutentions, roulage, chargement des gravois, évacuation des déchets et matériaux

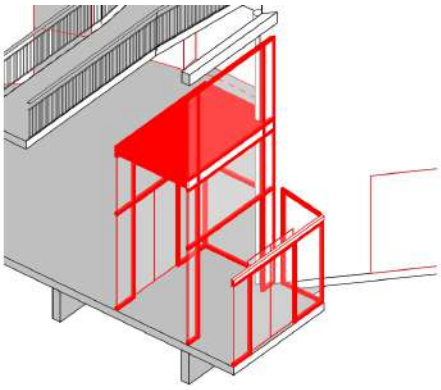

(A) 1 FT

A = **1 FT**

***Localisation** :*
Déconstruction du Sas d'entrée en façade Sud-Est suivant repérage ci-avant

FT	**1**	€	€

1.4.7 **Démolition de cloisons de distribution légères tous matériaux confondus**

Le présent poste comprend la démolition de cloisons de distribution légères tous matériaux confondus, avec :

- Démolition de cloisons de distribution, en plaques de plâtre sur ossature avec isolation interne, ou en carreaux brique ou en bois, dégarnissage des jonctions avec plafonds, murs, cloisons et sols

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Compris traverses hautes et basses éventuelles, isolants éventuels, et toutes les fixations se trouvant sur des supports conservés. - Et d'une façon générale, dépose de toutes les fixations et autres éléments associés aux cloisons. - Dépose des vantaux, habillages bois ou assimilés bois, des parties vitrées, des façades de placards, et d'une manière générale de tous les éléments pouvant être démontés. - Évacuation des gravois en centres de tri agréés. - Tous détails, et toutes sujétions d'exécution.				

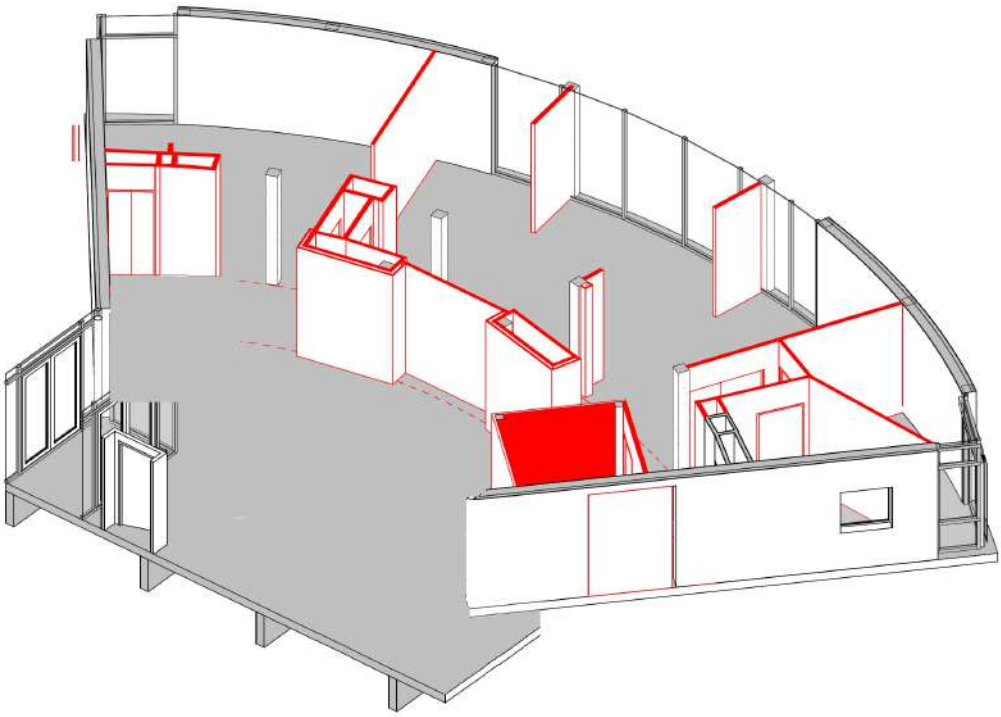

	- Suivant repérage ci-dessus (Escalier BA et SAS d'entrée Sud-Est déjà compris dans les articles ci-avant)				
(A)	1 FT				
	A =		**1 FT**		
	Localisation *:* *Démolition de l'ensemble des cloisons de distribution tous matériaux confondus suivant repérage ci-avant*				
		FT	**1**	€	€
1.4.8	**Démolition des panneaux d'habillage bois stratifié**				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	Le présent poste comprend la démolition des panneaux d'habillage bois stratifié, avec : - Démolition des panneaux d'habillage bois stratifié - Et d'une façon générale, dépose de toutes les fixations et autres éléments associés à l'habillage bois - Évacuation des gravois en centres de tri agréés. - Tous détails, et toutes sujétions d'exécution. - Les panneaux acoustiques existants seront déposés préalablement par le titulaire du lot Plâtrerie qui devra les reposer en fin de chantier				
(A)	45.00m² = 45,00 M2 A = **45,00 M2** ***Localisation*** *:* *Démolition de l'ensemble des panneaux d'habillage bois stratifié*	**M2**	**45,00**	€	€
1.4.9	**Dépose de faux-plafond en dalles 600x600 ou plaques de plâtre** Le présent poste comprend la dépose de faux plafonds en dalles minérales ou plaques de plâtre ou lames PVC, avec : - Dépose complète des plafonds suspendus en dalles fibres minérales ou plaques de plâtre ou lames PVC y compris appareillages encastrés après déconnexion réalisée par les lots techniques concernés - Dépose de l'isolation déroulée sur faux-plafonds le cas échéant - Dépose de l'ossature primaire et secondaire avec suspentes ainsi que des accessoires de finitions tels que les cornières de rives, etc. - Dépose de joues éventuelles en matériaux de toute nature - Sortie, chargement sur véhicules - Tri, chargement, transport et mise en décharge de classe adaptée et droit de décharge				
	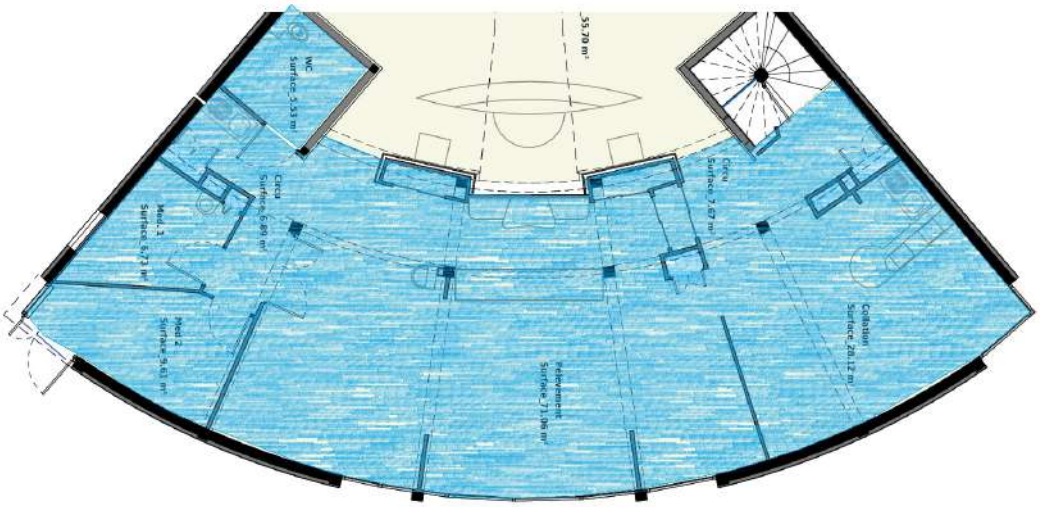				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	Rez de chaussée 140.00m² = 140,00 M2				
	A =		**140,00 M2**		
(C)	. Au R+1				
(C)	C-1-00041 - Bureau partagé 2 5.45m² = 5,45 M2				
(C)	C-1-00070 - Bureau 1 19.24m² = 19,24 M2				
	. "r" circu R+1 vers escalier IS 4.00m²				
(C)	= 4,00 M2				
	C =		**28,69 M2**		
	Localisation : *Dépose de faux plafonds en dalles minérales suivant détail ci-dessus*				
		M2	**168,69**	€	€
1.4.10	**Arrachage de revêtement de sol souple**				

Le présent poste comprend l'arrachage de revêtement de sol souple en lès, dalles ou lames, avec :

- Dépose des plinthes (Sans entraîner l'arrachage du support (enduit, brique, plaque de plâtre, ...).
- Enlèvement des barres de seuils.
- Arrachage des revêtements de sol proprement dit.
- Grattage de la colle.
- Bouchement des trous ne pouvant être bouchés par le ragréage.
- Évacuation des gravois en centre de tri agréé.
- Tous détails, et toutes sujétions d'exécution.

NOTA :
Les travaux d'arrachage doivent permettre la mise en place d'un nouveau revêtement de sol sur ragréage sans travaux supplémentaires.

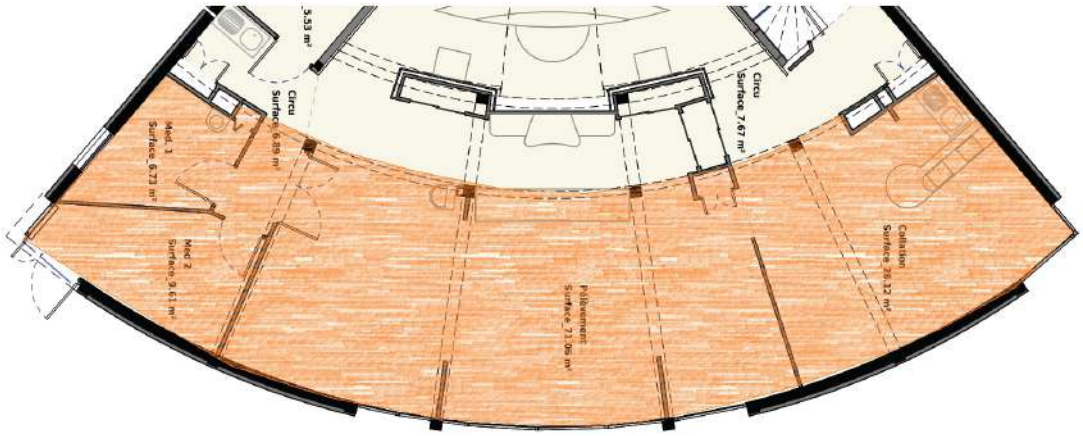

(A)	Rez de chaussée 100.26m² = 100,26 M2				
	A =		**100,26 M2**		
(B)	. Au R+1				
(B)	C-1-00041 - Bureau partagé 2 5.45m² = 5,45 M2				
(B)	C-1-00070 - Bureau 1 19.24m² = 19,24 M2				
(B)	C-1-00040 - Vestiaires partagés "r" ?? 13.05m² = 13,05 M2				
	B =		**37,74 M2**		
	Localisation : *Arrachage de revêtement de sol souple suivant détail ci-dessus*				
		M2	**138,00**	€	€

Travaux préparatoires - Démolition

Total H.T. : _____€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.5

Terrassements - Fondations

*Nota:
L'entreprise devra avant le remise de son offre se référer au rapport d'étude de sol et se rendre sur place pour estimer l'ampleur des travaux et les possibilités de stockage
Aucun supplément dû à une mauvaise appréciation des travaux ne sera accordé après la remise de l'offre

La quantité indiquée est un cube forfaitaire compté au m3 non foisonné à vérifier par l'entreprise en phase consultation. Cette quantité peux etre réajustée par l'entreprise à la hausse ou à la baisse dans la colonne qté entreprise de la DPGF. En aucun cas, celle-ci ne pourra être remise en cause en phase travaux

Les dispositions de l'étude géotechnique sont considérées inclues dans chaque article ci-après. Les articles ci-après donnent une indication sur le volume de la prestation à exécuter, les modalités décrites au sein du rapport sont réputées connues et systématiquement inclues à la prestation.

1.5.1 **Enlèvement des revêtements de surface et terrassement pleine masse pour création extension**

Le présent poste comprend l'enlèvement des revêtements de surface et terrassement pleine masse pour création des extensions, avec :

- Tracé d'implantation et piquetage
- Démolition par tous moyens manuels ou mécaniques approprié des dallettes gravillonnées (y compris dallage béton support le cas échéant)
- Traçage au cordeau et découpe nette d'enrobé au disque, arrachage de l'enrobé à l'aide de matériel adapté
- Enlèvement des bordures
- Enlèvement de la bande de gravillons et bordures
- Arrachage de l'arbre/arbuste présent sur emprise de la zone
- Dépose de l'éclairage après déconnexion des lots techniques et mise en stock à disposition du maître d'ouvrage
- D'une manière générale, enlèvement de tous les revêtements de surface et éléments divers présent sur l'emprise de l'extension

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

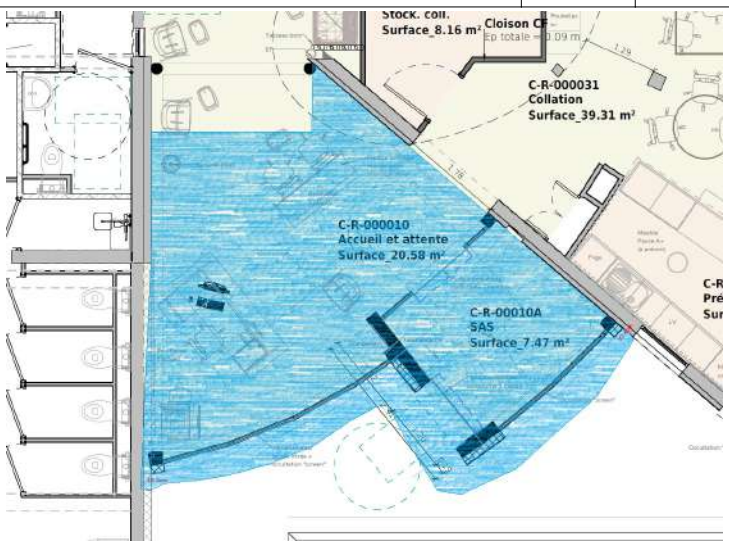

Emprise extension donnée à titre indicatif

- Terrassement en déblais avec exécution manuelle ou à l'engin mécanique en butte ou en excavation, compris utilisation BRH (Brise Roche Hydraulique) si nécessaire
- Epuisement d'eau de provenance naturelle ou artificielle, compris collectes provisoires d'anciens réseaux, et évacuation
- Reprise des parois éboulées
- Étampage et blindage suivant normes de sécurité et exigences en vigueur
- Fruit de talus et banquettes suivant tenue du terrain
- Mise à niveau du fond de forme et compactage pour livraison plates-formes
- Compris purges des réseaux ne servant plus
- Compris toutes sujétions de manutention et de transport
- Compris toutes sujétions de parfait achèvement
- Évacuation des déchets en décharge réglementée
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs

- Évacuations des gravois aux décharges à toutes distances et droits de décharge
- Chargement et évacuations des déblais excédentaires aux décharges publiques, compris droits de décharges éventuels, retour à vide, immobilisation etc...
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.

- Emprise de la zone concernée pour terrassement de l'extension donnée à titre indicatif : 35.00 m²
- Terrassement jusqu'à l'arase supérieure des fondations au niveau - 0.85 m

(A) 1 FT

A = **1 FT**

***Localisation** :*
Enlèvement des revêtements de surface et terrassement pleine masse pour création de l'extension suivant repérage ci-dessus

FT	**1**	€	€

1.5.2 **Terrassement pour Fondations**

1.5.2.1 **Fouilles en rigoles ou en trou**

Le présent poste comprend la réalisation de fouilles en rigoles et isolées compté au m3 non foisonné, disposant des caractéristiques suivantes :
Fouilles dans terrain de toutes natures pouvant nécessiter l'utilisation de brise roche ou compresseur avec piqueur, libérant entièrement les sections définies aux plans du BET structure dans les conditions et limites de tolérances admises au DTU et comprenant à partir de la plate-forme terrassée :
- Tracé d'implantation sur le sol
- Exécution à la main ou à l'engin mécanique
- Epuisement d'eau de provenance naturelle ou artificielle
- Reprise des parois éboulées
- Étampage et blindage suivant normes de sécurité en vigueur
- Nivellement des fonds de fouilles
- Mise en dépôt des terres et rocher sur site pour reprise ultérieure
- Les poches "molles ou décomprimées" présentes en fond de fouilles seront purgées et remplacées par un rattrapage en gros béton
- Compris remblaiement en fin de travaux
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs

*Nota:

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	L'entreprise devra avant le remise de son offre se référer au rapport d'étude de sol et se rendre sur place pour estimer l'ampleur des travaux et les possibilités de stockage Aucun supplément dû à une mauvaise appréciation des travaux ne sera accordé après la remise de l'offre La quantité indiquée est un cube forfaitaire compté au m3 non foisonné à vérifier par l'entreprise en phase consultation. Cette quantité peut-être modifié par l'entreprise si nécessaire suivant son jugement dans la colonne qté entreprise de la DPGF En aucun cas, celle-ci ne pourra être remise en cause en phase travaux				
(B)	(0.80*0.80*1.90mht)*2u = 2,432 M3 *0.50 car moitié contre existant				
(B)	(0.80*0.80*1.90mht)*1u*0.5 = 0,608 M3				
(B)	(0.90*0.90*1.90mht)*1u = 1,539 M3				
(B)	(1.00*1.00*1.90mht)*1u = 1,900 M3				
(B)	Escalier IS (1.00*1.00*1.90mht)*1u = 1,900 M3				
	B =		**8,379 M3**		
(A)	SF (2.72+1.11)*0.50*1.90mht = 3,639 M3				
	A =		**3,639 M3**		
(AV)	Abris vélos (0.60*0.60*1.90mht)*6u = 4,104 M3				
	AV =		**4,104 M3**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus*				
(Z)		**M3**	**16,122**	€	€
1.5.2.2	**Remblaiement et/ou évacuation des excédants**				
	Le présent poste comprend le remblaiement et/ou l'évacuation des excédants disposant des caractéristiques suivantes: - Reprise de terres stockées pour mise en remblaiement intérieur et extérieur contre bâtiment et soutènement, - Compactage soigné - Formation et réglage des plate-forme, - Toutes précautions pour protections des réseaux et drainage, - Foisonnement, toutes sujétions d'exécution ou - Chargement et évacuations des déblais excédentaires aux décharges publiques, compris droits de décharges éventuels, retour à vide, immobilisation etc... Évacuation des déchets en décharge réglementée. Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
	Reprendre pos. 1.5.2.1 : Z =		**16,122 M3**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus*				
		M3	**16,122**	€	€
1.5.3	**Gros Béton (GB)**				
1.5.3.1	**Gros béton coulé en pleine fouille**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un béton résistant aux eaux agressives compris tous détails d'exécution pour ancrage dans bon sol. L'entreprise devra inclure dans son prix les surlargeurs éventuelles dues à la nature du terrain en place, éboulements, type de matériels employés etc... Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs *Nota: L'entreprise devra avant le remise de son offre se référer au rapport d'étude de sol et se rendre sur place pour estimer l'ampleur des travaux Aucun supplément dû à une mauvaise appréciation des travaux ne sera accordé après la remise de l'offre La quantité indiquée est un cube forfaitaire compté au m3 non foisonné à vérifier par l'entreprise en phase consultation. Cette quantité peut-être modifié par l'entreprise si nécessaire suivant son jugement dans la colonne qté entreprise de la DPGF En aucun cas, celle-ci ne pourra être remise en cause en phase travaux				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(B)	(0.80*0.80*1.50mht)*2u = 1,920 M3				
	*0.50 car moitié contre existant				
(B)	(0.80*0.80*1.50mht)*1u*0.5 = 0,480 M3				
(B)	(0.90*0.90*1.50mht)*1u = 1,215 M3				
(B)	(1.00*1.00*1.50mht)*1u = 1,500 M3				
(B)	Escalier IS (1.00*1.00*1.50mht)*1u = 1,500 M3				
	B =		**6,615 M3**		
(A)	SF (2.72+1.11)*0.50*1.50mht = 2,873 M3				
	A =		**2,873 M3**		
(AV)	Abris vélos (0.60*0.60*1.50mht)*6u = 3,240 M3				
	AV =		**3,240 M3**		
	Localisation : *Sous fondations du bâtiment suivant plan du BET Structure, rapport géotechnique et détails ci-dessus*				
		M3	**12,728**	€	€
1.5.4	**Semelles Isolées**				
1.5.4.1	**Béton Semelles Isolées**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un béton C25/30MPa pour semelles Isolées coulées à pleine fouille, disposant des caractéristiques suivantes : - Béton de gravier et ciment coulé à pleine fouille - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - L'entreprise devra inclure dans son prix les surlargeurs éventuelles dues à la nature du terrain en place, éboulements, type de matériels employés, coulage à pleine fouille etc... - Finition soignée de l'arase supérieure au niveau finit du dallage adjacent suivant coupe du BET Structure				
(B)	(0.80*0.80*0.40mht)*2u = 0,512 M3				
	*0.50 car moitié contre existant				
(B)	(0.80*0.80*0.40mht)*1u*0.5 = 0,128 M3				
(B)	(0.90*0.90*0.40mht)*1u = 0,324 M3				
(B)	(1.00*1.00*0.40mht)*1u = 0,400 M3				
(B)	Escalier IS (1.00*1.00*0.50mht)*1u = 0,500 M3				
	B =		**1,864 M3**		
(AV)	Abris vélos (0.80*0.80*0.40mht)*6u = 1,536 M3				
	AV =		**1,536 M3**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus*				
		M3	**3,400**	€	€
1.5.4.2	**Armature en acier HA**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par l'étude structure - Compris ancrage dans supports existants - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	(0.80*0.80*0.40mht)*2u = 0,512 M3				
	*0.50 car moitié contre existant				
(B)	(0.80*0.80*0.40mht)*1u*0.5 = 0,128 M3				
(B)	(0.90*0.90*0.40mht)*1u = 0,324 M3				
(B)	(1.00*1.00*0.40mht)*1u = 0,400 M3				
(B)	Escalier IS (1.00*1.00*0.50mht)*1u = 0,500 M3				
	B*40.000 =		**74,560 KG**		
(AV)	Abris vélos (0.80*0.80*0.40mht)*6u = 1,536 M3				
	AV*40.000 =		**61,440 KG**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus*				
		KG	**136,000**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.5.4.3	**Pose de platines de pré-scellements**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre de platines de pré-scellements d'ancrage des poteaux, disposant des caractéristiques suivantes : - Implantation, réglage pour mise à niveau dans les 3 directions contrôlé par le titulaire du lot Serrurerie/métallerie avant et pendant le coulage du béton compris blocage - Toutes sujétions de mise en œuvre **Nota :** - Fourniture des platines à la charge du titulaire du lot Serrurerie/métallerie - Les entreprises titulaires des lots gros-œuvre et charpente métallique devront prendre en concertation les dispositions nécessaires pour une parfaite mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages métalliques sur la structure béton				
	6u = **6 U** ***Localisation :*** *Platines de poteaux métalliques pour la structure en acier galvanisé laqué formant abris stationnement vélos*				
		U	**6**	€	€
1.5.5	**Semelles Filantes (SF)**				
1.5.5.1	**Béton C25/30 MPa pour semelles Filantes**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un béton C25/30MPa pour Semelles Filantes coulées à pleine fouille, disposant des caractéristiques suivantes : - Béton de gravier et ciment coulé à pleine fouille - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - L'entreprise devra inclure dans son prix les surlargeurs éventuelles dues à la nature du terrain en place, éboulements, type de matériels employés, coulage à pleine fouille etc... - Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état - Finition soignée de l'arase supérieure au niveau finit du dallage adjacent suivant coupe du BET Structure				
(A)	SF (2.72+1.11)*0.50*0.40mht = 0,766 M3 A = **0,766 M3** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus*				
		M3	**0,766**	€	€
1.5.5.2	**Armature en acier HA**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par l'étude structure - Compris ancrage dans supports existants - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	SF (2.72+1.11)*0.50*0.40mht = 0,766 M3 A*45.000 = **34,470 KG** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus*				
		KG	**34,470**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.5.5.3	**Connexion à la fondation existante**				

Le présent poste comprend la connexion de fondations aux fondations existante, suivant plan BET Structure

- Trou perforés pour prise dans maçonnerie existante
- Évacuation des gravois dans décharge adaptée
- Scellement d'armatures au mortier en nombre, diamètre et espacement adapté

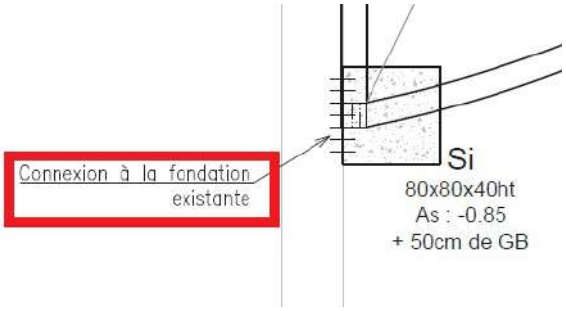

(A) 1 FT

A = **1 FT**

FT	**1**	€	€

1.5.6 **Longrines, relevés et plots**

1.5.6.1 **Coffrage de Longrines, relevés et plot - Aspect "courant"**

Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de longrines, relevés et plot, disposant des caractéristiques suivantes :

- Coffrage à section constante avec peau soignée plane (métallique ou contreplaqué)
- Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales
- Équipements complémentaires associés de mise en sécurité
- L'ensemble des ouvrages devront être livrés en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs
- Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état et notamment pour passage réseaux concessionnaires

(A)	Longrines 20x85	6.75+2.66+6.81+2.57 =	18,79 ML	
		A*0.85*2faces =		**31,94 M2**
(C)	Relevés 20x100	2.72+1.11 =	3,83 ML	
		C*1.00*2faces =		**7,66 M2**
(E)	Fut BA esc métal	0.40*1.00mht*4faces =	1,60 M2	
		E =		**1,60 M2**
(G)	Relevés 20x20 sous voiles agglos	2.73+0.80 =	3,53 ML	
		G*0.20*2faces =		**1,41 M2**
(H)	Fut BA abris vélos "r"	0.40*1.00mht*4faces =	1,60 M2	
		H*6u =		**9,60 M2**

***Localisation** :*
Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus

M2	**52,21**	€	€

1.5.6.2 **Coffrage de Longrines courbes - Aspect "courant"**

(A)	Longrines 20x85 courbe	4.36ml =	4,36 ML	
		A*0.85*2faces =		**7,41 M2**

M2	**7,41**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.5.6.3 **Béton de longrines, relevés et plot**

Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un béton C25/30MPa pour longrines, relevés et plot, disposant des caractéristiques suivantes :
- Béton de gravier et ciment coulé dans coffrage détaillé ci-avant
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs
- Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état et notamment pour passage réseaux concessionnaires

(A)	Longrines 20x85	6.75+2.66+6.81+2.57 =	18,79 ML		
(A)	Longrines 20x85 courbe	4.36ml =	4,36 ML		
		A*0.20*0.85 =		**3,936 M3**	
(C)	Relevés 20x100	2.72+1.11 =	3,83 ML		
		C*0.20*1.00 =		**0,766 M3**	
(E)	Fut BA esc métal	0.40*0.40*1.00*1u =	0,160 M3		
		E =		**0,160 M3**	
(G)	Relevés 20x20 sous voiles agglos	2.73+0.80 =	3,53 ML		
		G*0.20*0.20 =		**0,141 M3**	
(H)	Fut BA esc métal	0.40*0.40*1.00*1u =	0,160 M3		
		H*6u =		**0,960 M3**	

Localisation :
Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus

U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
M3	**5,963**	€	€

1.5.6.4 **Armature en acier HA**

Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes :
Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages.
Ratio d'armatures définis par l'étude structure
Compris ancrage dans supports existants
Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement.
Évacuation des déchets en décharge réglementée.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs

(A)	Longrines 20x85 courbe	6.75+2.66+6.81+2.57 =	18,79 ML		
(A)	Longrines 20x85 courbe	4.36ml =	4,36 ML		
		A*0.20*0.85*120.000 =		**472,260 KG**	
(C)	Relevés 20x100	2.72+1.11 =	3,83 ML		
		C*0.20*1.00*80.000 =		**61,280 KG**	
(E)	Fut BA esc métal	0.40*0.40*1.00*1u =	0,160 M3		
		E*40.000 =		**6,400 KG**	
(G)	Relevés 20x20 sous voiles agglos	2.73+0.80 =	3,53 ML		
		G*0.20*0.20*80.000 =		**11,296 KG**	
(H)	Fut BA esc métal	0.40*0.40*1.00*1u =	0,160 M3		
		H*6u*40.000 =		**38,400 KG**	

Localisation :
Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus

U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
KG	**589,636**	€	€

Terrassements - Fondations

Total H.T. : _____€

1.6 **Réseaux enterrés d'évacuation des EP sous dallage bâtiment**

1.6.1 **Déblais en tranché pour réseaux ou réglage de hérisson et remblaiement**

Le présent poste comprend la réalisation des fouilles en tranchées comprenant :
- L'implantation en plan du réseau en plan et en altitude.
- Le terrassement en tranchée dans terrains de toutes natures
- Le stockage des matériaux nécessaires au remblaiement et la fourniture complémentaire éventuelle.
- Le dressage et compactage du fond de fouille avec pente

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Le remblaiement et le recompactage très soigné de l'ensemble des déblais compris mise à niveau sous dalles. - Le chargement et l'évacuation des excédents compris frais de décharge. - Compris toutes sujétions de manutention, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement - Évacuation des déchets en décharge réglementée - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	EP Extension - Provision à voir en phase chantier selon besoins 5.00ml = 5,00 ML Moyenne B*0.40*0.60mht = **1,200 M3**				
	Localisation *:* *Réseaux enterrées sous dallage suivant plans de l'Architecte*				
		M3	**1,200**	€	€
1.6.2	**Mise en place de sable en fond de tranchée**				
	Mise en place de sable sec en fond de tranchée sur 20 cm d'épaisseur pour enrobage de fourreaux				
(B)	EP Extension - Provision à voir en phase chantier selon besoins 5.00ml = 5,00 ML Moyenne B*0.40*0.20mht = **0,400 M3**				
	Localisation *:* *Ensemble des réseaux EP sous dallage pour gestion des descentes d'eaux pluviales sous dallage en raccord avec le réseau existant.*				
		M3	**0,400**	€	€
1.6.3	**Canalisations PVC enterrées CR8 de Ø 100 mm pour réseaux EP**				
	Le présent poste comprend la fourniture et pose en tranchée de canalisation en tube de polychlorure de vinyle non plastifié pour l'évacuation, satisfaisant aux exigences de la norme NF P 16-352 de classe CR4 ou CR8 suivant détail ci-après. - Série EU et classé M1 - Assemblage par collage. - Pose sur lit de sable avec calage par plots béton en respect des pentes d'écoulement. - Raccords, coudes, embranchement, manchons, sortie de dallage, (compté pour 1.00 ml) compris toutes sujétions. - Compris toutes sujétions de manutention, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement - Évacuation des déchets en décharge réglementée - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	EP Extension - Provision à voir en phase chantier selon besoins 5.00ml = 5,00 ML A = **5,00 ML**				
	Localisation *:* *Réseaux enterrées sous dallage pour gestion des descentes d'eaux pluviales sous dallage en raccord avec le réseau existant.*				
		ML	**5,00**	€	€
1.6.4	**Regards béton préfabriqués avec tampon béton étanche - 40 x 40 x 40 cm ht**				
	Le présent poste comprend la fourniture et pose de regards béton préfabriqués disposant des caractéristiques suivantes: - Implantation en plan et en altitude - Fouilles complémentaires avec remblaiement compacté après mise en place et raccordement des canalisations - Fourniture et pose de regard en béton préfabriqué conforme à la norme NF P 16-343 pour réseau d'assainissement sans pression avec raccordement à joint plastique à lèvres, élément de fond avec voiles préperforés de raccordement, éléments droits de rehausse - Tampon béton - Assemblage étanche des éléments et toutes sujétions de mise en oeuvre - Mise en oeuvre sur lit de pose au mortier maigre - Scellement étanche du tampon - Raccordements des canalisations sur regard - Raccordement des regards sur réseaux existants - Raccordement sur profils de pentes des sols existants - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	EP Extension - Provision à voir en phase chantier selon besoins 1u = 1 U Provision à voir en phase chantier selon besoins A = **1 U** ***Localisation :*** *Réseaux enterrées sous dallage pour gestion des descentes d'eaux pluviales sous dallage en raccord avec le réseau existant.*	**U**	**1**	€	€
	Réseaux enterrés d'évacuation des EP sous dallage bâtiment **Total H.T. :**				**€**
1.7	**Dalle basse du rez de chaussée**				
1.7.1	Dalle pleine en béton armé formant plancher bas RDC				
1.7.1.1	**Coffrage de sous-face de dalle pleine - Aspect "courant"** Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de sous-face de dalle pleine disposant des caractéristiques suivantes: - Coffrage à section constante avec peau soignée plane (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales - Équipements complémentaires associés de mise en sécurité - Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état - L'ensemble des ouvrages devra être livré en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - Compté au m² compris coffrage pour réservations < 1.00 m² et coffrage de rives				
(B)	31.20m² = 31,20 M2 B = **31,20 M2** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*	**M2**	**31,20**	€	€
1.7.1.2	**Béton pour dalle pleine finition brut en BA** Le présent poste comprend la réalisation d'une dalle pleine en béton armé conformément aux normes planchers disposant des caractéristiques suivantes : Mise en oeuvre : - Fourniture de béton de gravillon normalisé mise en oeuvre à la pompe ou à la toupie - Coulage de béton et réglage de surface à la règle manuelle ou vibrante. Agrégat < à 20 mm (détail DTU 65.7). - Tolérance de flèche selon D.T.U. Caractéristiques : - Finition lissée destinée à recevoir une étanchéité - Traitement des joints périphériques par joint sec 20 mm - Traitement des joints de fragmentation par sciage suivant normes en vigueurs et (suivant calepinage de l'Architecte et du BET BA tous les 25 m2), avec regarnissage soigné élastomère imputrescible Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. Évacuation des déchets en décharge réglementée. Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - Réalisation d'une finition conforme au DTU pour recevoir un revêtement de sol collé ou une étanchéité				
(B)	31.20m² = 31,20 M2 B*0.20 = **6,240 M3** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*	**M3**	**6,240**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.7.1.3	**Armature en acier HA** Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par le Bureau d'Étude Structure - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	31.20m² = 31,20 M2 B*1.500 = **46,800 KG** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*				
		KG	**46,800**	€	€
1.7.1.4	**Armatures façonnées assemblées en acier TS** Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier TS disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par le Bureau d'Étude Structure - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	31.20m² = 31,20 M2 B*12.000 = **374,400 KG** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*				
		KG	**374,400**	€	€
	Dalle basse du rez de chaussée				
	Total H.T. :				**€**
1.8	**Élévations**				
1.8.1	**Poteaux en Béton Armé**				
1.8.1.1	**Coffrage poteaux droits - Finition "Courant"** Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de poteaux disposant des caractéristiques suivantes : - Coffrage à section constante avec peau courante plane (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales. - Équipements complémentaires associés de mise en sécurité - L'ensemble des ouvrages devront être livrés en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Poteaux (0.20*2+0.20*2)*(3.22)*3poteaux = 7,73 M2				
(A)	(0.20*2+0.20*2)*(3.06)*3poteaux = 7,34 M2 A = **15,07 M2**				
(B)	Jambage hors RSO (0.16*2+0.20*2)*(3.22)*1jambage = 2,32 M2 B = **2,32 M2** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus pour poteaux formant élévations du rez de chaussée*				
		M2	**17,39**	€	€
1.8.1.2	**Coffrage poteaux courbes - Finition "Courant"** Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de poteaux disposant des caractéristiques suivantes : - Coffrage à section constante avec peau courante courbe (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Équipements complémentaires associés de mise en sécurité - L'ensemble des ouvrages devront être livrés en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Poteaux (2*3.14*0.10)*(3.22)*2poteaux = 4,04 M2 A = **4,04 M2** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus pour poteaux formant élévations du rez de chaussée*	**M2**	**4,04**	€	€
1.8.1.3	**Béton C25/30MPa pour poteaux** Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un béton C25/30MPa suivant indications du BET Structure pour poteaux disposant des caractéristiques suivantes : - Béton de gravier et ciment coulé dans coffrage détaillé ci-avant - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Poteaux (0.20*0.20)*(3.22)*3poteaux = 0,386 M3				
(A)	(0.20*0.20)*(3.06)*3poteaux = 0,367 M3				
(A)	(3.14*0.10*0.10)*(3.22)*2poteaux = 0,202 M3				
	A = **0,955 M3**				
(B)	Jambage hors RSO (0.16*0.20)*(3.22)*1jambage = 0,10 M2				
	B = **0,100 M3** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus pour poteaux formant élévations du rez de chaussée*	**M3**	**1,055**	€	€
1.8.1.4	**Armature en acier HA** Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par le Bureau d'Étude Structure - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Poteaux (0.20*0.20)*(3.22)*3poteaux = 0,386 M3				
(A)	(0.20*0.20)*(3.06)*3poteaux = 0,367 M3				
(A)	(3.14*0.10*0.10)*(3.22)*2poteaux = 0,202 M3				
	A*100.000 = **95,500 KG**				
(B)	Jambage hors RSO (0.16*0.20)*(3.22)*1jambage = 0,10 M2				
	B*100.000 = **10,000 KG** ***Localisation :*** *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus pour poteaux formant élévations du rez de chaussée*	**KG**	**105,500**	€	€
1.8.1.5	**Scellement des poteaux dans les voiles existants suivant préconisations BET Structure**				
(B)	1 FT B = **1 FT**	**FT**	**1**	€	€
1.8.2	**Poutres en béton armé**				
1.8.2.1	**Coffrage de poutres droites - Aspect "courant"** Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de poutres, disposant des caractéristiques suivantes : - Coffrage à section constante avec peau soignée plane (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales - Équipements complémentaires associés de mise en sécurité				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état - L'ensemble des ouvrages devront être livrés en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Poutres (2.50+2.10+0.20+3.94)*(0.20+0.40*2)mht = 8,74 M2				
(A)	(2.29+2.22+2.31)*(0.20+0.30*2)mht = 5,46 M2				
(A)	(6.55)*(0.20+0.60*2)mht = 9,17 M2				
	A =		**23,37 M2**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher haut du RDC suivant plans du BET Structure*				
		M2	**23,37**	€	€
1.8.2.2	**Coffrage de poutres courbes - Aspect "courant"**				
	Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de poutres, disposant des caractéristiques suivantes : - Coffrage à section constante avec peau soignée courbe (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales - Équipements complémentaires associés de mise en sécurité - Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état - L'ensemble des ouvrages devront être livrés en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	Poutres acrotères (7.40)*(0.20+1.37*2)mht = 21,76 M2				
(B)	(2.57)*(0.20+0.54*2)mht = 3,29 M2				
	B =		**25,05 M2**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher haut du RDC suivant plans du BET Structure*				
		M2	**25,05**	€	€
1.8.2.3	**Béton de poutres**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un béton C25/30MPa pour poutres disposant des caractéristiques suivantes : - Béton de gravier et ciment coulé dans coffrage détaillé ci-avant - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Poutres (2.50+2.10+0.20+3.94)*0.20*0.40mht = 0,699 M3				
(A)	(2.29+2.22+2.31)*0.20*0.30mht = 0,409 M3				
(A)	(6.55)*0.20*0.60mht = 0,786 M3				
	A =		**1,894 M3**		
(B)	Poutres acrotères (7.40)*0.20*1.37mht = 2,028 M3				
(B)	(2.57)*0.20*0.54mht = 0,278 M3				
	B =		**2,306 M3**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher haut du RDC suivant plans du BET Structure*				
		M3	**4,200**	€	€
1.8.2.4	**Armature en acier HA**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes : Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. Ratio d'armatures définis par l'étude structure Compris ancrage dans supports existants Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. Évacuation des déchets en décharge réglementée. Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	Poutres (2.50+2.10+0.20+3.94)*0.20*0.40mht = 0,699 M3				
(A)	(2.29+2.22+2.31)*0.20*0.30mht = 0,409 M3				
(A)	(6.55)*0.20*0.60mht = 0,786 M3				
	A*120.000 =		**227,280 KG**		
(B)	Poutres acrotères (7.40)*0.20*1.37mht = 2,028 M3				
(B)	(2.57)*0.20*0.54mht = 0,278 M3				
	B*120.000 =		**276,720 KG**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher haut du RDC suivant plans du BET Structure*				
		KG	**504,000**	€	€
1.8.3	**Murs en blocs préfabriqué**				
1.8.3.1	**Mur blocs béton creux ép. 20 cm en surface courante**				
	Le présent poste comprend la réalisation d'élévations en maçonnerie en blocs de béton à granulats courants pour murs séparatif disposant des caractéristiques suivantes : - Mur en maçonnerie en blocs de béton hourdés au mortier dosé à 350 kg de ciment, - Degrés coupe feu : Sans exigence - Type de finition : maçonnerie prêt à peindre aspect soigné - Toutes sujétions de pose telles que semelles résilientes, potelets, raidisseurs, tendeurs, armatures, etc. - Embrasures sur les ouvertures au mortier de ciment - Compris coupes, chutes et toutes sujétions de pose - Compris toutes réservations - Tous chaînages et scellements chimiques nécessaires - Compris chaînage verticaux avec armatures à raison de 2.500 kg HA/ml - Compris toutes sujétions de manutention, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - Raidisseurs verticaux compris béton armé, blocs spéciaux, armatures acier HA à raison de 2.500 kg/ml, tous détails d'exécution - Y compris joints de dilatation verticaux en nombre et caractéristique adapté				
(N)	(2.73+0.80)*2.67mht = 9,43 M2				
(N)	. Déduire porte auto - 1.20*2.50mht = -3,00 M2				
	N =		**6,43 M2**		
	Localisation : *Mur blocs béton creux ép. 20 cm en surface courante pour création sas extension suivant plans BA du BET Structure*				
		M2	**6,43**	€	€
1.8.3.2	**Chaînage horizontaux en BA ou blocs U préfabriqués - Armatures 5.000 kg HA/ml**				
	Le présent poste comprend la réalisation de chaînages en béton armé type BPS et de classe de résistance C25/30 MPa, dosage en liant équivalent compris coffrage et armatures suivant étude béton armé ou dans blocs U préfabriqué avec garnissage béton				
(N)	2.73+0.80 = 3,53 ML				
	N =		**3,53 ML**		
	Localisation : *Chaînages horizontaux dans murs parpaing ci-avant*				
		ML	**3,53**	€	€
1.8.3.3	**Linteaux en béton armé 20x30 avec 120.000 kg/m3 de HA dans murs parpaings**				
	Le présent poste comprend la réalisation de linteaux en béton armé, disposant des caractéristiques suivantes : - Coffrage à section constante avec peau courante plane (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales. - Équipements complémentaires associés de mise en sécurité - L'ensemble des ouvrages devront être livrés en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Béton de gravier et ciment coulé dans coffrage détaillé ci-avant type C35/45MPa pour linteaux - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par le Bureau d'Étude Structure : 120kg/m3 - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	1.20ml = 1,20 ML A = **1,20 ML** ***Localisation*** *:* *Linteaux en béton armé dans murs parpaing ci-avant* *Compté au ml de largeur d'ouverture (Hors assise de part et d'autre)*	**ML**	**1,20**	€	€
1.8.4	**Création d'un acrotère en blocs béton de section 20 x 52 cm ht** Le présent poste comprend la création d'un acrotère en blocs béton épaisseur 20 cm disposant des caractéristiques suivantes : - Mur en maçonnerie en blocs de béton hourdés au mortier dosé à 350 kg de ciment, - Degrés coupe feu : Sans objet - Type de finition : maçonnerie prêt à recevoir un relevé d'étanchéité de la toiture terrasse - Compris coupes, chutes et toutes sujétions de pose - Compris toutes réservations 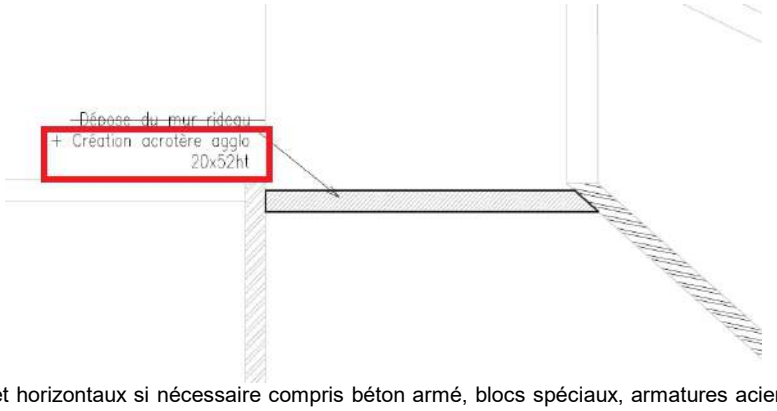 - Chaînages verticaux et horizontaux si nécessaire compris béton armé, blocs spéciaux, armatures acier HA, tous détails d'exécution - Tous scellements chimiques nécessaires - Compris toutes sujétions de manutention, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	3.30ml = 3,30 ML A = **3,30 ML** ***Localisation*** *:* *Création d'un acrotère en blocs béton de section 20 x 52 cm ht entre extension et existant au niveau R+1*	**ML**	**3,30**	€	€
	Élévations **Total H.T. :**				**€**
1.9	**Dalle pleine en béton armé formant plancher haut du RDC**				
1.9.1	**Coffrage de sous-face de dalle pleine - Aspect "courant"** Le présent poste comprend la réalisation de coffrage de sous-face de dalle pleine disposant des caractéristiques suivantes: - Coffrage à section constante avec peau soignée plane (métallique ou contreplaqué) - Compris décoffrage et tous détails et sujétions d'exécution en respect des prescriptions générales - Équipements complémentaires associés de mise en sécurité - Ensemble des réservations nécessaires suivant demande en temps et en heure des autres corps d'état				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- L'ensemble des ouvrages devra être livré en conformité aux définitions, qualités et tolérances admises à la construction d'ouvrage béton par les DTU en vigueurs - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - Compté au m² compris coffrage pour réservations < 1.00 m² et coffrage de rives				
(B)	Extension Sas 25.45m² = 25,45 M2				
(B)	5.45m² = 5,45 M2				
(B)	Bureau partagé 2 5.21m² = 5,21 M2				
	B =		**36,11 M2**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*				
		M2	**36,11**	€	€
1.9.2	**Béton pour dalle pleine finition brut en BA**				
	Le présent poste comprend la réalisation d'une dalle pleine en béton armé conformément aux normes planchers disposant des caractéristiques suivantes : Mise en oeuvre : - Fourniture de béton de gravillon normalisé mise en oeuvre à la pompe ou à la toupie - Coulage de béton et réglage de surface à la règle manuelle ou vibrante. Agrégat < à 20 mm (détail DTU 65.7). - Tolérance de flèche selon D.T.U. Caractéristiques : - Finition lissée destinée à recevoir une étanchéité - Traitement des joints périphériques par joint sec 20 mm - Traitement des joints de fragmentation par sciage suivant normes en vigueurs et (suivant calepinage de l'Architecte et du BET BA tous les 25 m2), avec regarnissage soigné élastomère imputrescible Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. Évacuation des déchets en décharge réglementée. Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs - Réalisation d'une finition conforme au DTU pour recevoir un revêtement de sol collé ou une étanchéité				
(B)	Extension Sas 25.45m² = 25,45 M2				
(B)	5.45m² = 5,45 M2				
	B*0.20 =		**6,180 M3**		
(BB)	Bureau partagé 2 5.21m² = 5,21 M2				
	BB*0.18 =		**0,938 M3**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*				
		M3	**7,118**	€	€
1.9.3	**Armature en acier HA**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier HA disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par le Bureau d'Étude Structure - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	Extension Sas 25.45m² = 25,45 M2				
(B)	5.45m² = 5,45 M2				
(B)	Bureau partagé 2 5.21m² = 5,21 M2				
	B*1.500 =		**54,165 KG**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*				
		KG	**54,165**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.9.4	**Armatures façonnées assemblées en acier TS**				
	Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'armatures façonnées assemblées en acier TS disposant des caractéristiques suivantes : - Fourniture, fabrication et mise en place d'armatures compris toutes manutentions, coupes, chutes, déchets, recouvrements, ligatures, tolérances et toutes sujétions de calages dans les coffrages. - Ratio d'armatures définis par le Bureau d'Étude Structure - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(B)	Extension Sas 25.45m² = 25,45 M2				
(B)	5.45m² = 5,45 M2				
(B)	Bureau partagé 2 5.21m² = 5,21 M2				
	B*12.000 =		**433,320 KG**		
	Localisation : *Suivant plan du BET Structure et détails ci-dessus formant plancher bas RDC Extension Sas*				
		KG	**433,320**	€	€
	Dalle pleine en béton armé formant plancher haut du RDC				
	Total H.T. :				**€**
1.10	**Reprise en sous-oeuvre**				
1.10.1	**Reprise en sous œuvre dans maçonnerie existante**				
	Le présent poste comprend la création d'ouverture avec reprise en sous œuvre dans maçonnerie existante, disposant des caractéristiques suivantes : - Échafaudage réglementaire et protection au droit des ouvrages contigus - Protection au droit des ouvrages contigus pendant les travaux - Étaiement des ouvrages existants avec report de charge - Démolition de maçonnerie existante en béton par moyens adaptés soigné y compris surlargeurs et surhauteur adaptées dans voile pour mise en place des fers et reprise des jambages ou poteau BA - Enlèvement, descente, sortie et évacuation des gravois aux décharges à toutes distances compris droit de décharge. **Dans le cas de linteau en béton armé :** - Linteau BA (ou linteau préfabriqué) en sous œuvre en béton armé de section suivant études du BET Structure (compris ancrage) - Coffrages (parement courant) et armatures HA selon BET structure à raison de 130.000 Kg/m3 **Dans le cas de linteau en profilé métallique :** - Saignées de part et d'autre du mur pour ancrage du linteau ; - Construction d'un linteau en sous-œuvre avec des profilés métalliques : - Fourniture, pose et scellement en sous-œuvre de fers (IPE ou HEA suivant détail ci-après et étude structure), y compris blocage et liaisons par tiges filetées et boulons - Protection des fers par une couche d'antirouille, raccords après pose ; - Remplissage entre linteaux et maçonnerie en béton, y compris coffrages des joues latérales. - Blocage au mortier sans retrait entre linteau et maçonnerie ; - Saignées verticales de part et d'autre du mur pour démolitions ; - Démolition en sous-œuvre de la maçonnerie ; - Dressage au mortier de ciment en tableaux et enduit de finition identique à l'existant, y compris façon d'arêtes ; - Habillage du linteau en treillis métallique, avec enduit de dressage au mortier de ciment et enduit de finition identique à l'existant - Seuil en béton sur portes extérieures avec chape lissée et chanfrein, glacis, façon de pente, façon de goutte pendante - Raccords d'enduits au droit des démolitions, y compris toutes sujétions de liaisons avec l'existant - Jambages en béton armé sur l'épaisseur du mur et sur 0.20 m minimum suivant études du BET Structure (compris ancrage), coffrages (parement courant) - Dressement des parements sur parois et embrasures par enduit ciment frisé fin et arêtes dressées - Sommiers en béton armé sur l'épaisseur du mur et sur 0.20 m minimum suivant études du BET Structure (compris ancrage), coffrages (parement courant) y, compris armatures HA selon BET structure et dressement des parements par enduit ciment frisé fin et arêtes dressées - Seuil en béton sur portes extérieures avec chape lissée et chanfrein, glacis, façon de pente, façon de goutte pendante				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Les structures auront au minimum un degrés de stabilité au feu 1 heure **- L'entreprise doit prévoir l'ensemble des dispositions adaptées pour que la RSO soit stable au feu 1 heure** - Enlèvement, descente, sortie, évacuation des gravois aux décharges à toutes distances compris droit de décharge - Toutes sujétions suivant annotations plans du BET Structure - Étude d'exécution à la charge de l'entreprise				
1.10.1.1	**Création d'une ouverture avec RSO de 1.00 x 1.20 m ht environ pour menuiserie extérieure** - Suivant descriptif ci-avant - Ouverture à créer pour menuiserie de 1.00 x 1.20 m ht dans mur extérieur de 0.20 m épaisseur (passage à créer non compris surlargeurs)				

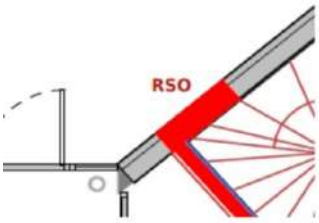

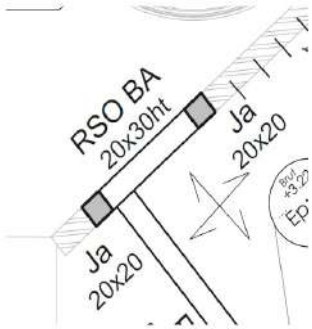

(A)	Médecin 2 / FACADE NORD-OUEST 1ft = 1 FT A = **1 U** ***Localisation*** *:* *Pour création châssis en façade Nord-Ouest dans bureau médecin 2 suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus*	**U**	**1**	€	€
1.10.1.2	**Création d'une ouverture avec RSO de 1.00 x 2.10 m ht environ pour menuiserie extérieure** - Suivant descriptif ci-avant - Ouverture à créer pour menuiserie de 1.00 x 2.10 m ht dans mur extérieur de 0.20 m épaisseur (passage à créer non compris surlargeurs)				

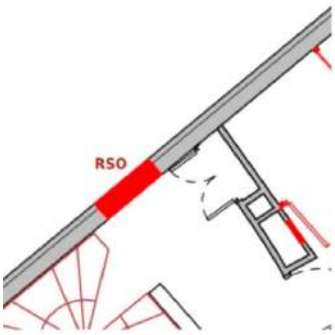

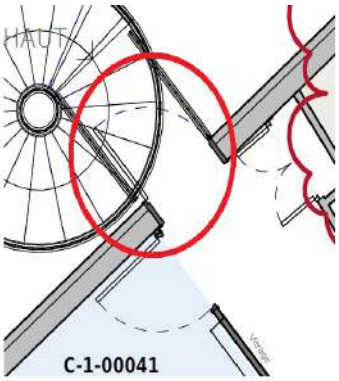

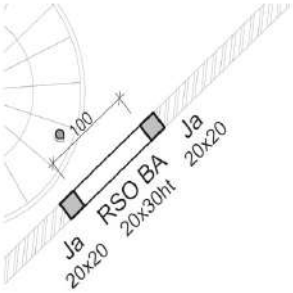

(A)	1 FT A = **1 U** ***Localisation*** *:* *Pour création bloc-porte issus de secours depuis circulation au R+1 suivant repérage ci-dessus et plans Architecte*	**U**	**1**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.10.1.3	**Création d'une ouverture avec RSO de 0.60 x 2.40 m ht environ pour passage intérieur** - Suivant descriptif ci-avant - Ouverture à créer pour menuiserie de 0.60 x 2.40 m ht dans mur intérieur de 0.20 m épaisseur (passage à créer non compris surlargeurs)				
	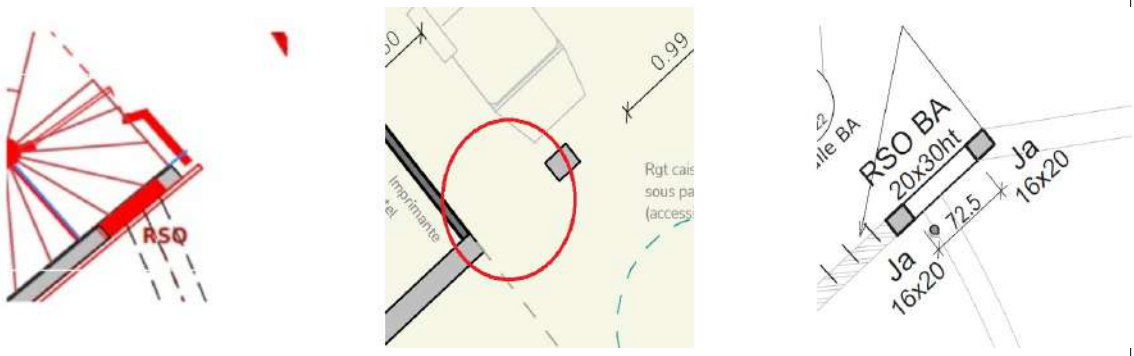				
(A)	1ft = 1 FT A = **1 U** ***Localisation*** *:* *Pour création passage intérieur dans C-R-000032 Prélèvement suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus*				
		U	**1**	€	€
1.10.1.4	**Création d'une ouverture avec RSO de 1.78 x 2.40 m ht environ pour passage intérieur** - Suivant descriptif ci-avant - Ouverture à créer pour menuiserie de 1.78 x 2.40 m ht dans mur intérieur de 0.20 m épaisseur (passage à créer non compris surlargeurs)				
	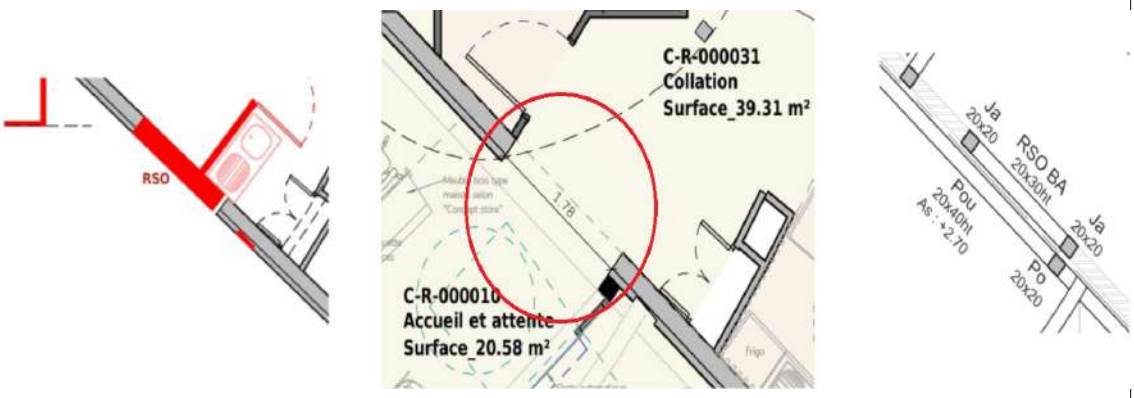				
(A)	1ft = 1 FT A = **1 U** ***Localisation*** *:* *Pour création passage intérieur entre C-R-000010 Accueil/attente et C-R-000031 Collation suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus*				
		U	**1**	€	€
	Reprise en sous-oeuvre **Total H.T. :**				**€**
1.11	**Ouvrages divers**				
1.11.1	**Façon de seuil sur maçonnerie neuves**				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	Le présent poste comprend la réalisation de seuil sur porte extérieure droit en béton préfabriqué ou béton coulé en place, disposant des caractéristiques suivantes : - Piquage d'adhérence selon besoins - Relevé sous pièce d'appui et garnissages, glacis avec pente, arête ou chanfrein, rejingot				
(A)	SAS / FACADE SUD-EST 2.60ml+1.20ml = 3,80 ML				
(A)	Accueil et attente / FACADE SUD-EST 4.40ml = 4,40 ML				
	A =		**8,20 ML**		
(B)	Vide sur Accueil questionnaire / FACADE SUD-EST 2.90ml = 2,90 ML				
	B =		**2,90 ML**		
	Localisation *:* *Ensemble des ouvertures extérieures dans murs neufs en maçonnerie*				
		ML	**11,10**	€	€
1.11.2	**Appui et seuil d'ouverture sur maçonnerie existantes**				
	Le présent poste comprend la réalisation d'appui d'ouverture en béton coulé en place sur appui de maçonnerie existante de 0.20 m largeur, disposant des caractéristiques suivantes : - Piquage d'adhérence et nettoyage du support - Tablette sans débord intérieur et liaison avec l'existant - Rejingot avec relevé sous pièce d'appui et garnissages, - Glacis, façon de pente, coudière avec oreilles, façon de goutte pendante				
(A)	Men Ext / Médecin 2 / RDC / Façade Nord-Ouest 1.00ml = 1,00 ML				
	A =		**1,00 ML**		
(B)	BP métal IS / Dégagement / R+1 / Façade Nord-Ouest 1.00ml = 1,00 ML				
	B =		**1,00 ML**		
	Localisation *:* *Ensemble des ouvertures extérieures existantes ou modifiées dans murs en maçonnerie*				
		ML	**2,00**	€	€
1.11.3	**Traitement des joints de dilatation**				

	Le présent poste comprend la réalisation de joint de dilatation, disposant des caractéristiques suivantes :
	
	- Traitement linéaire continu du joint avec nettoyage soigné de la réservation du joint de façon à rendre le support apte à recevoir le traitement, notamment, brossage à la brosse métallique, dépoussiérage, dégraissage, reconstitution des arêtes suivant nécessité, au mortier de réparation,
	- Assèchement du joint si nécessaire
	- Réalisation du joint
	  - Application de primaire d'adherence si nécessaire
	  - Pose de profil fond de joint par boudin en mousse de polyuréthane
	  - Joint en mastic élastomère 1ère catégorie mis en œuvre par extrusion, avec bourrage et lissage				

(A)	1 FT				
	A =		**1 FT**		
	Localisation *:* *Traitement des joints de dilatation entre extensions et existant suivant Plans BET Structure*				
		FT	**1**	€	€
1.11.4	**Carottage dans murs en maçonnerie existante de 0.20 m épaisseur**				
	Le présent poste comprend la réalisation de carottage dans mur en maçonnerie existante de 0.20 m épaisseur, disposant des caractéristiques suivantes : - Carottage par tous moyens adaptés - Enlèvement, descente, sortie, évacuation des gravois aux décharges à toutes distances compris droit de décharge - Joints coupe feu, rebouchages, garnissages et raccords etc.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.11.4.1	**Carottage de Ø 100 mm dans mur de 0.20 m d'épaisseur** Suivant descriptif ci-avant (A) 1u = 1 U A = **1 U** ***Localisation :*** *Suivant demande du BET Fluides / Limites de prestations et repérage plans Fluides* *Cette prestation sera réalisée uniquement sur demande écrite de l'Architecte den fonction des besoins réels du chantier*	**U**	**1**	€	€
1.11.4.2	**Carottage de Ø 125 mm dans mur de 0.20 m d'épaisseur** Suivant descriptif ci-avant (A) 1u = 1 U (A) 1u = 1 U A = **2 U** ***Localisation :*** *Suivant demande du BET Fluides / Limites de prestations et repérage plans Fluides* *Cette prestation sera réalisée uniquement sur demande écrite de l'Architecte den fonction des besoins réels du chantier*	**U**	**2**	€	€
1.11.4.3	**Carottage de Ø 300 mm dans dalle haute du RDC de 0.20 m d'épaisseur** Suivant descriptif ci-avant (A) Limites presta BE Fluide du 19/02/26 2u = 2 U A = **2 U** ***Localisation :*** *Suivant demande du BET Fluides / Limites de prestations et repérage plans Fluides* *Cette prestation sera réalisée uniquement sur demande écrite de l'Architecte den fonction des besoins réels du chantier*	**U**	**2**	€	€
1.11.4.4	**Carottage de Ø 300 mm dans dalle haute du R+1 (Toiture) de 0.20 m d'épaisseur** Suivant descriptif ci-avant (A) Limites presta BE Fluide du 19/02/26 2u = 2 U A = **2 U** ***Localisation :*** *Suivant demande du BET Fluides / Limites de prestations et repérage plans Fluides* *Cette prestation sera réalisée uniquement sur demande écrite de l'Architecte den fonction des besoins réels du chantier*	**U**	**2**	€	€
1.11.5	**Panneaux en polystyrène de 20 mm d'épaisseur** Panneaux en polystyrène de type classe II d'épaisseur adapté au droit des joints de dilatation (A) 1 FT A = **1 FT** ***Localisation :*** *Panneaux en polystyrène au droit des joints de dilatation suivant Plans BET Structure*	**FT**	**1**	€	€
1.11.6	**Massif et plot de fondations pour ancrage escalier métallique extérieur** Le présent poste comprend la réalisation d'un massif et plot de fondations pour ancrage escalier métallique, disposant des caractéristiques suivantes : : - Fouille en trous isolés dans terrain de toutes natures et vieilles maçonneries compris roches de toutes catégories, exécutée par tous moyens manuels ou mécaniques appropriés - Reprise des terres, toutes manutentions, roulage, remblaiement au pourtour des ouvrages et chargement des terres excédentaires sur véhicules compris évacuation aux décharges à toutes distances et droit de décharge - Blindage adapté des parois				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Gros béton de fondations sur 0.10 m épaisseur environ - Massif en béton armé compris coffrages (parement courant) et armatures HA en quantités adaptés - Section du massif maçonné suivant étude à la charge de l'entreprise - Enlèvement, descente, toutes manutentions, sortie et évacuation des gravois aux décharges appropriées, à toutes distances compris droit de décharge - Protection, nettoyage et sujétions afin de limiter les risques et nuisances				
	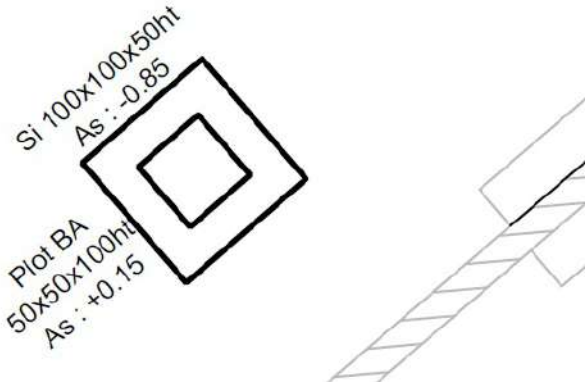				
(A)	. "r" compris ds fond	1 U			
	A =			**1 U**	
	Localisation : *Massif de fondation support de l'escalier métallique extérieur issue de secours* *Cette prestation sera réalisée sur demande écrite du maître d'oeuvre selon les besoins réels en phase chantier*				
		U	**1**	€	€
1.11.7	**Plots béton support des 5 arches à vélos**				
	Le présent poste comprend la réalisation de massif béton support des 5 arches à vélos, disposant des caractéristiques suivantes : - Implantation sur site suivant plan Architecte - Fouilles en trous isolés dans terrain de toutes natures et vieilles maçonneries compris roches de toutes catégories, exécutée par tous moyens manuels ou mécaniques appropriés - Remblaiement en matériaux triés et reprise des terres excédentaires avec chargement sur véhicules, et évacuation aux décharges à toutes distances et droits de décharge. - Massif béton coulés à pleine fouille et armatures HA en quantité adaptée - Dimensions à définir par le titulaire du présent lot - Toutes sujétions de réalisation				
	DIMENSIONS Largeur (mm) 450 Hauteur (mm) 900 Entraxe préconisé entre chaque borne (m) 1.00				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

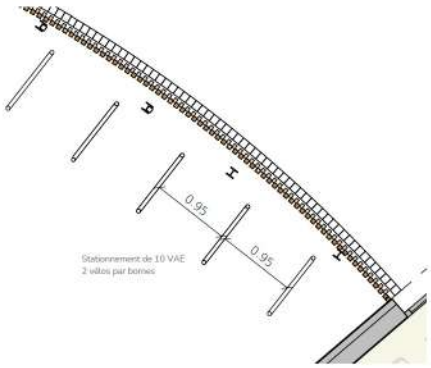

(A) 5u = 5 U

A = **5 U**

Localisation *:*
Plots supports des 5 arches à vélos en façade Nord-Ouest à l'arrière du bâtiment suivant plans Architecte permettant au titulaire du lot serrurerie la pose des arches

U	**5**	€	€

1.11.8 **Socle maçonné recevant groupe technique extérieur**

Le présent poste comprend la réalisation d'un socle maçonné recevant groupe de climatisation, disposant des caractéristiques suivantes :

- Implantation sur site suivant plan Architecte
- Fouilles en trous isolés dans terrain de toutes natures et vieilles maçonneries compris roches de toutes catégories, exécutée par tous moyens manuels ou mécaniques appropriés
- Remblaiement en matériaux triés et reprise des terres excédentaires avec chargement sur véhicules, et évacuation aux décharges à toutes distances et droits de décharge.
- Fondation et réservations pour passage de fourreau
- Socle en béton armé compris coffrages (parement courant) armatures HA compris garnissages et raccords
- Épaisseur adapté à la machinerie

1.11.8.1 **Socle maçonné recevant groupe technique extérieur de 1.50 x 0.80 m**

- Suivant descriptif ci-avant

Unité extérieure stockage et kanban 2u = **2 U**

Localisation *:*
Socle recevant l'unité extérieure du stockage et kanban suivant plans de l'architecte et du BET Fluide
Cette prestation sera réalisée suivant besoins réels sur demande écrite du maître d'oeuvre

U	**2**	€	€

1.11.8.2 **Socle maçonné recevant groupe technique extérieur de 1.50 x 1.00 m**

- Suivant descriptif ci-avant

Unité extérieure accueil 1u = **1 U**

Localisation *:*
Socle recevant l'unité extérieure de l'accueil suivant plans de l'architecte et du BET Fluide
Cette prestation sera réalisée suivant besoins réels sur demande écrite du maître d'oeuvre

U	**1**	€	€

Ouvrages divers

Total H.T. : _____€

1.12 **Enduit hydraulique**

1.12.1 **Pose et dépose en fin de travaux d'échafaudages et toutes protections**

Le présent poste comprend la mise en place d'échafaudages verticaux de pied disposant des caractéristiques suivantes :

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Échafaudage comprenant réglage de l'assise, contreventements, immobilisations et protections pour respecter les normes de sécurité en vigueur - L'entreprise devra s'assurer du bon état du sol recevant les échafaudages et si nécessaire effectuera tous les travaux utiles pour l'installation des échafaudages, y compris remise en état initial après dépose des installations - Mise en oeuvre de protections adaptées sur toitures terrasses étanchées - Les échafaudages devront être prévus pour prendre en compte toutes les surcharges et les charges nécessaires aux travaux à réaliser sur chaque plancher de travail. - Tous les amarrages seront réalisés en nombres suffisants y compris raccords nécessaires après dépose. - Mise en place d'échafaudage comprenant : - Ossatures, renforts, garde-corps, … - Platelages et signalisation normalisés. - Platelages, renforts, protection de tous types sur bâtiments mitoyens - Protection piétonnière en dur. - Balisage des accès aux bâtiments. - Protection des vitres, garde-corps, ouvrages divers. - Protection aux projections par film armé. - Protection des abords, circulations, trottoirs, ... - Protection des toitures, terrasses par platelage. - Tous ouvrages complémentaires nécessaires. - Mise en place de l'échafaudage durant toute la durée des travaux de façade - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A) (A)	Extension Accueil 4.70*3.75mht = 17,63 M2 6.00*3.15mht = 18,90 M2 A = **36,53 M2** ***Localisation*** *:* *Sur l'ensemble des façades de l'extension de la zone accueil*	**M2**	**36,53**	€	€
1.12.2	**Enduit mono-couche finition grattée fin** Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'un enduit mono-couche finition grattée fin, disposant des caractéristiques suivantes : Enduit mono-couche, finition grattée fin, pour imperméabilisation et décoration des parois verticales extérieures, suivant caractéristiques : - Support neuf en maçonnerie béton armé - Réaction au feu : A1 - Absorption d'eau par capillarité : W2 - Résistance à la compression : CS III, CSII ou CSI - Catégorie de l'enduit : OC 3, OC2, OC1. - L'enduit devra bénéficier d'un avis technique visant sa mise en œuvre sur support neuf en béton armé Mise en oeuvre: - 1 ère passe d'enduit mono-couche d'une épaisseur de 7 mm minimum jusqu'à 10 mm - 2 ème passe d'enduit mono-couche d'une épaisseur < à la 1 ère - Épaisseur totale 12 à 15 mm en tout point après finition. - Mise en œuvre suivant prescriptions techniques du fabricant, compris armatures de renfort et gobetis d'accrochage en fonction des besoins. - Travaux préparatoires nécessaires - L'entreprise adjudicataire du présent lot devra la réalisation d'un échantillon (surface mini 1.00 m²), sur une façade ensoleillée, pour validation de l'architecte et de la maîtrise d'Ouvrage. Il sera réalisé autant d'échantillons que nécessaires avant accord définitif. - L'enduit mono-couche disposera des qualités requises pour ce type d'emploi et possédant les performances selon norme NF DTU 26-1, - Les enduits posséderont le marquage CE - L'enduit devra être compatible avec la marque de la brique mise en œuvre. - Teinte au choix du Maître d'œuvre dans la gamme complète du fabricant. - Mise en oeuvre comprenant protections, déchets de mise en oeuvre replis et nettoyage après intervention - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant <u>Marques et Références retenues par l'Entreprise :</u> Type ..... de chez				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.12.2.1	**Enduit mono-couche finition grattée fin en surface courante sur murs neuf en béton**				
	Suivant descriptif ci-avant Pour les surfaces courantes sur murs neufs en béton armé				
(A)	Extension Accueil 4.70*3.75mht = 17,63 M2				
(A)	3.30*0.60mht = 1,98 M2				
(A)	. Déd Ouv - 4.40*2.40*1u = -10,56 M2				
(A)	6.00*3.15mht = 18,90 M2				
(A)	. Déd Ouv - 2.60*2.40*1u = -6,24 M2				
(A)	. Déd Ouv - 1.20*2.40*1u = -2,88 M2				
	A =		**18,83 M2**		
	Localisation : *Sur l'ensemble des façades de l'extension de la zone accueil*				
		M2	**18,83**	€	€
1.12.2.2	**Enduit sur embrasures finition grattée fin sur murs neuf BA - Largeur 250 mm**				
	Suivant descriptif ci-avant Enduit sur embrasures de 20 cm de largeur sur murs neufs en béton armé				
(A)	(4.40+2.40*2)*1u = 9,20 ML				
(A)	(2.60+2.40*2)*1u = 7,40 ML				
(A)	(1.20+2.40*2)*1u = 6,00 ML				
	A =		**22,60 ML**		
	Localisation : *Sur l'ensemble des tableaux et sous-faces de linteaux des façades de l'extension de la zone accueil*				
		ML	**22,60**	€	€
1.12.3	**Bavettes en aluminium pour menuiserie - Largeur 0.25 m dev. env.**				
	Le présent poste comprend la fourniture et pose de bavettes aluminium disposant des caractéristiques suivantes : - Réalisation en tôle d'aluminium pliée pré-revêtues ou recevant un traitement de finition après formage. - Profil type bavette en recouvrement total de l'appui maçonné, avec relevés contre tableaux et sous profils d'appui de la menuiserie - Pliage et contre-pliage de rive formant goutte d'eau en façade - Mise en place d'une isolation en sous face de bavette par bande-joint compressible - Compris fixation contre appuis des ouvertures, calages et ajustage - Joints au silicone 1 ère catégorie contre menuiserie et tableaux formant un ensemble rigoureusement étanche - Couleur RAL au choix de l'architecte suivant plans de façades - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs				
(A)	Médecin 2 / FACADE NORD-OUEST 1.00ml = 1,00 ML Vide sur Accueil questionnaire / FACADE SUD-EST				
(A)	2.90ml = 2,90 ML				
	A =		**3,90 ML**		
(R)	SAS / FACADE SUD-EST 1u = 1 U				
(R)	Accueil et attente / FACADE SUD-EST 4.40ml = 4 U				
	R =		**5,00 ML**		
	Localisation : *Bavettes en aluminium en habillage de l'appui de menuiserie dans médecin 2 en façade Nord-Ouest*				
		ML	**8,90**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

1.12.4 **Encadrement d'ouvertures en tôle d'aluminium laqué**

Le présent poste comprend la fourniture et pose d'encadrement d'ouverture en tôle d'aluminium laqué, disposant des caractéristiques suivantes :
- Réalisation en tôle d'aluminium pliée pré-revêtues ou recevant un traitement de finition après formage.
- Profil d'encadrement en recouvrement total de l'embrasure maçonné, avec retour en façade permettant d'avoir une finition soignée en raccord avec l'enduit existant conservé suite à la création de l'ouverture en reprise en sous-oeuvre réalisée par le titulaire du lot Démolition/Maçonnerie

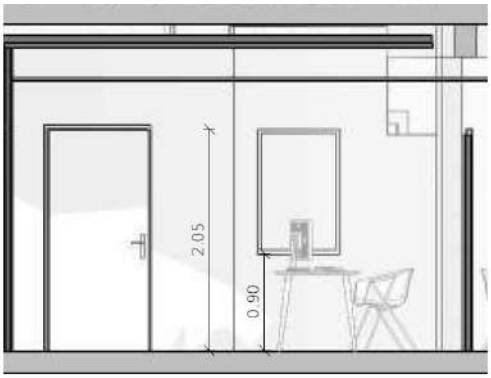

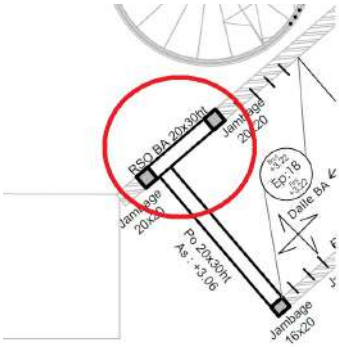

- Compris fixation contre tableaux d'ouvertures en béton armé, calages et ajustage
- Joints au silicone 1 ère catégorie contre menuiserie formant un ensemble rigoureusement étanche
- Couleur RAL au choix de l'architecte suivant plans de façades
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs

Médecin 2 / FACADE NORD-OUEST (1.00+1.20*2)*1u
(A) = 3,40 ML
A = **3,40 ML**

Localisation *:*
Encadrement d'ouvertures en habillage périphérique de la menuiserie dans médecin 2 en façade Nord-Ouest

ML	**3,40**	€	€

1.12.5 **Revêtement peinture décorative de classe D3 en surface courante**

Le présent poste comprend la mise en oeuvre d'une peinture siloxane décorative D3, disposant des caractéristiques suivantes :
- Préparation du support
- Application d'un primaire d'accrochage
- Application de 2 couches de peinture
- Consommation du produit suivant recommandations du fabricant
- Coloris au choix suivant gamme du fabricant
- Conditions d'application conforme à la norme NF DTU 42.1

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Peinture acrylique siloxane mate - Classification AFNOR NF T 36005 Famille I7b/2 - Classe 10c - XP T 34-722 : D3 - NF EN 1062-1 : E4 V2 W3 A2				
(A)	Provision en reprise au droit des modifications d'ouverture en façade 15.00m² = 15,00 M2 A = **15,00 M2** ***Localisation :*** *Provision en reprise au droit des modifications d'ouverture en façade* *Cette prestation sera réalisé uniquement sur demande écrite de l'OPC en phase travaux suivant les besoins réels*				
		M2	**15,00**	€	€
	Enduit hydraulique				
	Total H.T. :				**€**
1.13	**Aménagements extérieurs**				
1.13.1	**Tranchée pour alimentation AEP des bungalows provisoires**				

Le présent poste comprend la tranchée pour alimentation AEP des bungalows provisoires, avec :
- L'implantation en plan du réseau et en altitude à -0.90 m environ pour mise hors gel.
- Le terrassement en tranchée dans terrains de toutes natures avec revêtement de surface engazonné
- Le stockage des matériaux nécessaires au remblaiement et la fourniture complémentaire éventuelle.
- Y compris percement du soubassement permettant l'entrée du PEHD dans le vide sanitaire
- Mise en place de sable sec en fond de tranchée, pose du fourreau et enrobage en sable sec
- Grillage avertisseurs normalisés en polyoléfine renforcé et détectables par fil inox intégré, avec couleurs réglementaires.
- Le remblaiement et le recompactage soigné de l'ensemble des déblais compris mise à niveau sous dalles.
- L'Enlèvement en fin de chantier avec remise en état à l'identique et ré-engazonnement de la zone
- Le chargement et l'évacuation des excédents compris frais de décharge.

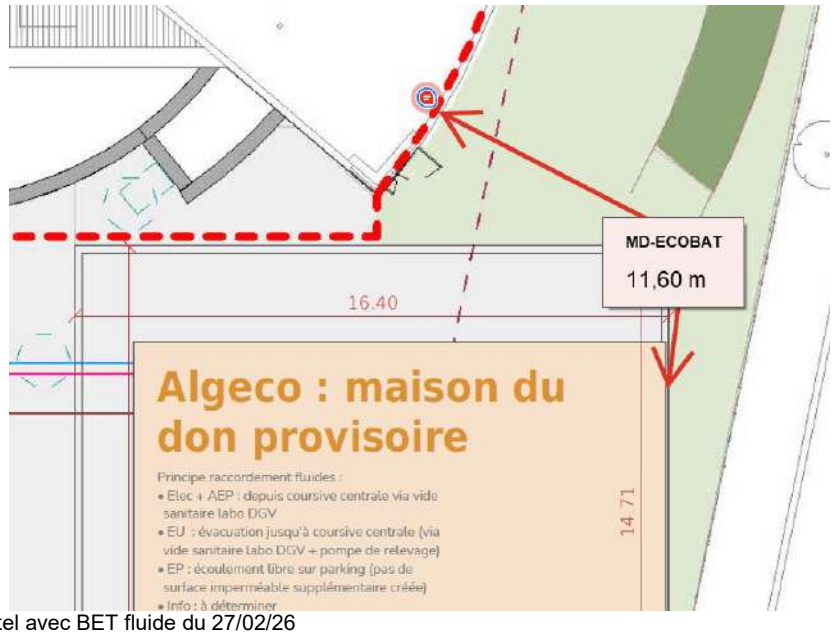

(A)	. Suivant échange tel avec BET fluide du 27/02/26 11.60ml = 11,60 ML A = **11,60 ML** ***Localisation :*** *Tranchées pour passage réseaux pour alimentation AEP des bungalows provisoires suivant demande du maître d'oeuvre en phase chantier*				
		ML	**11,60**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.13.2	**Tuyau polyéthylène HD PN16 de Ø 63 mm**				
	Le présent poste comprend la fourniture et pose de tube polyéthylène pour réseau AEP disposant des caractéristiques suivantes : - Fourreaux de protection - Raccords, coudes, manchons, etc - Raccordements sur réseau				
(A)	11.60ml = 11,60 ML A = **11,60 ML**				
	Localisation *:* *Alimentation eau potable des bungalows provisoires suivant demande du maître d'oeuvre en phase chantier*				
		ML	**11,60**	€	€
1.13.3	**Reprise aménagements extérieurs suite à l'extension entrée principale**				
	Le présent poste comprend la reprise aménagements extérieurs suite à l'extension entrée principale, disposant des caractéristiques suivantes :				

- Reprise ou création enrobé à la place de l'espace vert (rouge ci-dessous) pour environ 22.50 m²
- Complément de bordure à droite (Bleu ci-dessous) pour environ 1.30 ml
- Provision pour reprise cheminement avec bande de guidage PMR (Vert ci-dessous) - Ensemble dégradé pendant les travaux
- Provision reprise bande gravillons existante à gauche contre bâtiment existant

- En jaune : zone existante conservé en l'état
- En violet : Bordures existantes conservées en l'état

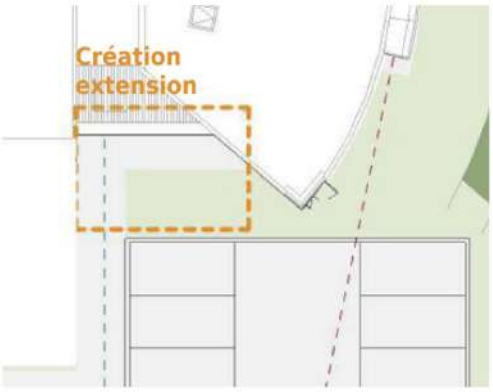

maison du don
Plan de masse EDL

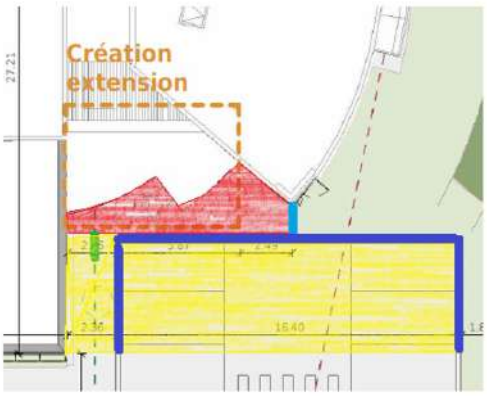

maison du don
Plan masse PROJET

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	Couche de fondation en matériaux rocheux 0/60 et couche de réglage 0/31.5 sur les 10 derniers cm formant complexe de fondation sous enrobé en reprise suivant zone identifiée ci-dessus : - Feutre non tissé anti-contaminant géotextile posé à recouvrement et formant séparation entre assise de revêtements de surface de finition et les revêtements de finition de surface - Matériaux d'apport rocheux ou en matériaux de rivière sains de granulométrie 0/60 et 0/31.5 suivant indications du géotechnicien - Fourniture de matériaux granulaires insensibles à l'eau et au gel - Nivellement de la plate-forme **Chaussée piétonne à structure légère en enrobés à 120 kg/m2** - Réglage en gravillons 0/10 semi concassés sur 0.05 m d'épaisseur et cylindrage - Tapis en enrobés bitumineux noirs chauds 0/10 à raison de 120 kg/m² - Compactage et cylindrage, réglage des pentes - Sujétion pour sciage net et raccord soigné au droit des voiries existantes **Bordures béton type T2 :** - Fouille en tranchée compris évacuation - Bordure en béton préfabriqué avec coupes d'onglet dans les angles - Format de bordure type T2 - Blocage béton de dosage approprié - Remblaiement périphérique - Compris toutes sujétions de manutention, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de bon raccord entre les éléments - Évacuation des déchets en décharge réglementée - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs **Ré-engazonnement en périphérie de la présente zone suivant besoin :** - Désherbage de la surface - Dressement, nivellement de sol à la pelle, épierrage, griffage et réglage définitif des formes de pelouses - Fourniture d'engrais appropriés à la nature du sol et épandage - Fourniture de graines avec un mélange de variétés garantissant un aspect visuel esthétique et une résistance au piétinement en accord avec l'utilisation envisagée, ensemencement, roulage ou battage, resemis des manques ou des surfaces non levées ou dégarnies, arrosage. - Semis par graines appropriées à la nature de la terre à raison de 35 g/m² - Tontes nécessaires avant réception de gazons, ramassage et enlèvement - Entretien pendant une année à partir de la réception des travaux avec ré-engazonnement ponctuel si nécessaire - Mise en oeuvre avec compactage soigné par passes, suivant exigences du Géotechnicien - Compris toutes sujétions de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs 1 FT =				
		U	**1**	**€**	**€**
			1 U		
1.13.4	**Reprise aménagements extérieurs suite aménagement abris vélos et accès local Stockage/collecte** Le présent poste comprend la reprise aménagements extérieurs suite aménagement abris vélos et accès local Stockage/collecte, disposant des caractéristiques suivantes : **Terrassements complémentaires aux travaux de terrassements déjà effectué pour la réalisation de l'abri vélos et escalier issus de secours** (Terrassement pour Fondations isolées en trou prévu au chapitre "Terrassements - Fondations ") - Tracé d'implantation et piquetage - Terrassement en déblais avec exécution manuelle ou à l'engin mécanique en butte ou en excavation, compris utilisation BRH (Brise Roche Hydraulique) si nécessaire - Epuisement d'eau de provenance naturelle ou artificielle, compris collectes provisoires d'anciens réseaux, et évacuation - Reprise des parois éboulées - Étampage et blindage suivant normes de sécurité et exigences en vigueur - Fruit de talus et banquettes suivant tenue du terrain - Mise à niveau du fond de forme et compactage pour livraison plates-formes - Compris purges des réseaux ne servant plus - Évacuation des déchets et terres en décharge réglementée.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

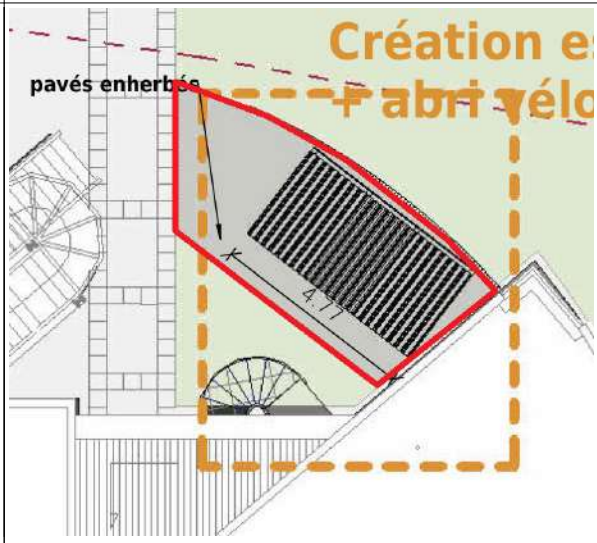

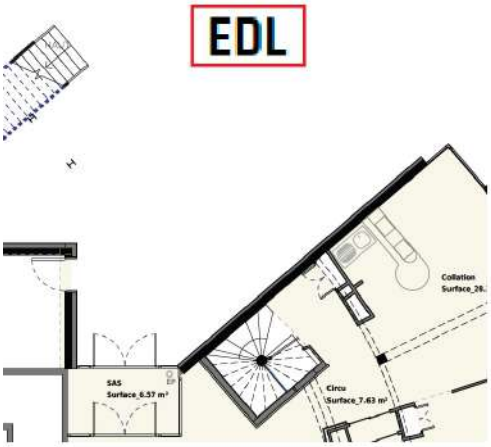

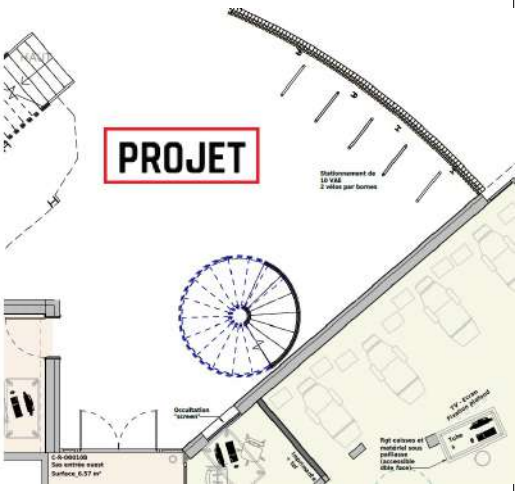

Couche de fondation en matériaux rocheux 0/60 et couche de réglage 0/31.5 sur les 10 derniers cm formant complexe de fondation sous revêtement par pavés à engazonnement accessible véhicules (Pour livraison au stockage E-R-000030 donnant sur l'extérieur) suivant zone identifiée ci-dessus :
- Feutre non tissé anti-contaminant géotextile posé à recouvrement et formant séparation entre assise de revêtements de surface de finition et les revêtements de finition de surface
- Matériaux d'apport rocheux ou en matériaux de rivière sains de granulométrie 0/60 et 0/31.5 suivant indications du géotechnicien
- Fourniture de matériaux granulaires insensibles à l'eau et au gel
- Nivellement de la plate-forme

Revêtement par pavés à engazonnement accessible pour stationnement véhicules sur une surface de 27.70 m² environ :
- Réalisation, réglage d'une couche de pose de 0.04 m d'épaisseur, compactage et cylindrage composé de :
  - 40 % de cailloux concassés d'une granulométrie de 2/5 mm.
  - 40 % de sable roulé.
  - 20% de terreau horticole.
  - 25 kg d'engrais organique par m3 de mélange
- Fourniture et pose de pavés en béton de dimension 20 x 20 cm et de 8 cm d'épaisseur avec joints croisés de 3 cm de large et une finition gris ciment pour les places de stationnement.
- Façons pour calepinage et le blocage en rive avec un solin béton
- Toutes sujétions de coupes et adaptation de pose
- Remplissage des joints gazonnés avec un mélange réalisé sur place et composé de :
  - 1/3 de sable roulé.
  - 1/3 de terre végétale.
  - 1/3 de terreau horticole.
  - 25 kg d'engrais organique par m3 de mélange
  - 3 kg d'un mélange de graminées rustiques à base de fétuques par m3 de mélange
- Semis de surface des joints avec un mélange de graminées rustiques à base de fétuques suivi d'un balayage et d'un arrosage.
- Rechargement des joints si nécessaire avec le même type de mélange.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

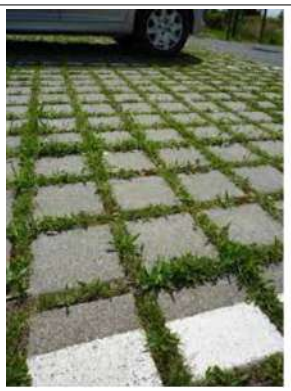

Marques et Références données à titre indicatif :

Type ..... **HERBATURF** ..... de chez **KRONIMUS**..... ou équivalent

Ré-engazonnement en périphérie de la présente zone suivant besoin après réalisation de l'abri vélo et de l'escalier issus de secours suivant repérage ci-dessus PLANS EDL / PLAN PROJET:
- Désherbage de la surface
- Dressement, nivellement de sol à la pelle, épierrage, griffage et réglage définitif des formes de pelouses
- Fourniture d'engrais appropriés à la nature du sol et épandage
- Fourniture de graines avec un mélange de variétés garantissant un aspect visuel esthétique et une résistance au piétinement en accord avec l'utilisation envisagée, ensemencement, roulage ou battage, resemis des manques ou des surfaces non levées ou dégarnies, arrosage.
- Semis par graines appropriées à la nature de la terre à raison de 35 g/m²
- Tontes nécessaires avant réception de gazons, ramassage et enlèvement
- Entretien pendant une année à partir de la réception des travaux avec ré-engazonnement ponctuel si nécessaire

- Mise en oeuvre avec compactage soigné par passes, suivant exigences du Géotechnicien
- Compris toutes sujétions de parfait achèvement.
- Évacuation des déchets et terres en décharge réglementée.
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs

1 FT
=

1 U

U	**1**	€	€

Aménagements extérieurs

Total H.T. : _____**€**

RECAPITULATIF
Lot n°1 DEMOLITION - MACONNERIE

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

1.1 - Prescription Générales

1.2 - Installation de chantier _____ **€ HT**

1.3 - Généralités

1.4 - Travaux préparatoires - Démolition _____ **€ HT**

1.5 - Terrassements - Fondations _____ **€ HT**

1.6 - Réseaux enterrés d'évacuation des EP sous dallage bâtiment _____ **€ HT**

1.7 - Dalle basse du rez de chaussée _____ **€ HT**

1.8 - Élévations _____ **€ HT**

1.9 - Dalle pleine en béton armé formant plancher haut du RDC _____ **€ HT**

1.10 - Reprise en sous-oeuvre _____ **€ HT**

1.11 - Ouvrages divers _____ **€ HT**

1.12 - Enduit hydraulique _____ **€ HT**

1.13 - Aménagements extérieurs _____ **€ HT**

Total du lot DEMOLITION - MACONNERIE

Total H.T. : _____ **€**

Total T.V.A. (20%) : _____ **€**

Total T.T.C. : _____ **€**

Soit en toutes lettres TTC : _____

_____

Fait à _____

le _____

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur